Sécurité sociale: 100 et 11 les raisons du déficit

ILITE E CUVIERE

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 752 - 30 octobre 1982 - prix : 6 F

Vidéo: l'Etat à l'aide des trusts

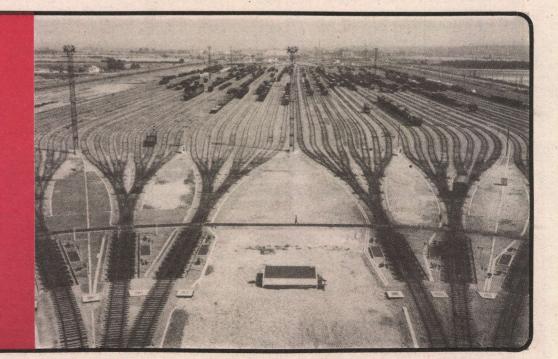
p. 13

Sortie du blocage, SMIC...

Le gouvernement Mauroy en première ligne contre le pouvoir d'achat des travailleurs

S.N.C.F. - R.A.T.P.

salaires en baisse mécontentement en hausse



sommaire Dans le monde

Guatémala : l'armée massacre.

- Centrafrique : il y a de l'uranium dans le gaz.

- irlande du Nord : 5 députés de l'IRA élus, un camouflet pour le gouvernement Thatcher.
- Italie: mobilisation anti-Mafia pour cacher l'austé-

- Israël : Sharon devant la commission d'enquête.
- Liban : les Palestiniens poussés au départ.

En France

Pages 6 et 7:

- La sortie du blocage des salaires : derrière le gouvernement, les patrons programment la baisse des
- Les mouvements et faux semblants des dirigeants syndicaux.

Les grèves à la SNCF et à la RATP.

Page 8:

 Prix : du « blocage » mesuré au « contrôle » souple. - Le point de vue de l'Union fédérale des consommateurs.

Page 9:

Les silences du budget 1983.

— La réduction du budget militaire : un mirage ?

- Face au déficit de la Sécurité sociale, fausses solutions contre les travailleurs.

Les salariés paient toujours plus.

 Quand l'URSSAF tente de faire payer les patrons.

Page 12:

 La manifestation des handicapés à Paris. - Grève de la faim pour des papiers en règle.

Page 13:

Le marché de la vidéo.

Pages 14 et 15:

Dans les entreprises : Triage SNCF Orléans-Les Aubrais; CGCT Massy, CIT Orléans; VIA Assurances ; Alsthom Saint-Nazaire ; Citroën ; Renault Billancourt; Michelin Clermont-Ferrand; Peugeot Dijon.

Culture

Pages 16 et 17 :

- Livres : L'herbe d'or de P.J. Hélias ; La révolution culturelle de l'An II de S. Bianchi; Mémoires de Pierre S., voleur; Jeunesse sans dieu de O. von Orvath ; Les derniers rois de Thulé de J. Malaurie ; Cinq années de ma vie d'A. Dreyfus ; Passages de G. Navel.

Pages 18 et 19:

- Films : La nuit de San Lorenzo ; Avec les compliments de l'auteur ; Meurtres à domicile ; La cote d'amour ; Poltergeist.

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Composition: PPC, 25-27, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris

Impression : Les Marchés de France

Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIERE B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18 C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

Pologne -Le pouvoir renforce son arsenal répressif

Après la répression des manifestations et des grèves qui avaient suivi la dissolution du syndicat Solidarité, et avant les prochaines manifestations et grèves programmées par la direction clandestine de Solidarité à partir du 10 novembre, le gouvernement militaire polonais s'est doté d'un arsenal juridique supplémentaire pour lutter contre les travailleurs.

Sous prétexte de « renforcer la justice sociale » et de « lutter contre la délinquance », l'Etat se donne les moyens d'imposer des travaux obligatoires à ceux qu'il considère comme « parasites ». Sont visés par ces nouvelles lois : les jeunes « délinquants » et surtout les travailleurs entre 18 et 45 ans privés de leur emploi depuis plus de trois mois. Ces derniers pourront

se voir attribuer d'office des postes de travail et contraints à exécuter des travaux publics.

Dans un pays où le pouvoir militaire a pleins pouvoirs pour licencier quiconque ne s'aligne pas, il s'agit bien évidemment là d'un moyen pour forcer la population travailleuse à se soumettre à la dictature militaire.

A.M.

Députés PS: une alouette de critique pour un cheval d'obéissance

Le gouvernement a fait savoir qu'il maintiendrait le texte de son projet de loi sur l'amnistie des anciens condamnés de l'Algérie Française, sans tenir compte de l'amendement déposé par le groupe des députés socialistes.

Ce projet visait à compléter les précédentes lois d'amnistie, en permettant, en particulier, de revaloriser les pensions et retraites des fonctionnaires et militaires con-

L'amendement du groupe socialiste, adopté par l'Assemblée, exclut les généraux - les Salan, Jouhaud, Zeller, et autres fauteurs de coup d'Etat - du bénéfice de la

Après avoir voté, et soutenu, comme un seul homme toutes les mesures antipopulaires du gouvernement - blocage des salaires, Sécurité sociale, etc. - les députés du PS veulent ainsi sans doute manifester, à bon compte, leur indépendance et leur esprit criti-

Mais Mitterrand, comme chacun sait, tient beaucoup aux promesses qu'il a faites, et il se pourrait que le gouvernement engage sa

responsabilité quand le projet viendra en seconde lecture à l'Assemblée, pour contraindre les députés de gauche à obtempérer sans dis-

Mais comme, si l'on en croit le journal Le Monde, Mitterrand s'apprêterait à accorder « le pardon de la nation »... à Pétain (!), ils auront encore au moins cette occasion de chausser les gros sabots de l'indépendance ; juste le temps qu'il faut au gouvernement pour les obliger à ne pas marcher à côté de leurs godillots!

Manifestation pour le remboursement de l'IVG

Près de 5 000 femmes et hommes ont manifesté le 23 octobre à l'appel de nombreuses organisations de femmes, de sections syndicales et organisations d'extrême-gauche, pour le remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale.

La manifestation était en quelque sorte une fête, avec orchestres et chants. Car le 20 octobre, trois jours juste avant la manifestation. un communiqué de l'hôtel Matignon annonçait le dépôt d'un projet de loi prévoyant le remboursement de l'IVG par la Sécurité

Toutefois, ce remboursement ne serait pas couvert par les cotisa-

tions salariales mais par l'Etat, cette dépense de l'Etat devant être votée tous les ans. Du coup, le remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale pourrait être remis en cause à cette occasion. L'IVG remboursée par la Sécurité sociale, ce n'est pas encore totalement gagné: « L'avortement remboursé, c'est promis, mais pas encore voté! » ou « Le 10 mai, le 10 mai, Mitterrand l'avait promis, et dans la rue on lui redit, remboursement, oui, oui, oui ! » s'écriaient les manifestantes qui ne s'étaient pas démobilisées.

Mais même si le gouvernement a mis une restriction au projet de loi. il n'en reste pas moins qu'il a dû céder sur l'essentiel.

Et visiblement, le fait que les organisations de femmes aient appelé à manifester et à se mobiliser a compté dans la décision gouvernementale. Il semble d'ailleurs que le gouvernement ait tenté de faire pression sur elles pour les dissuader de manifester, et que ce soit devant leur décision de le faire quand même qu'il ait finalement revu sa position. Cela apporte encore une fois la démonstration que le gouvernement ne tient ses promesses que sous la pression! Une leçon à retenir.

Affaire du Coral: calomniez, calomniez...

Dans l'affaire du Coral, le seul témoin et unique accusateur, celui par qui le scandale est arrivé, Jean-Claude Krief, est aujourd'hui à son tour inculpé: « vol, faux et usage de faux en écritures privées ». Il serait l'auteur - seul dit-il - du faux procès-verbal d'audition qui mettait en cause un philosophe, René Schérer, et surtout un ministre en exercice.

Comme par ailleurs les photos qui étaient à l'origine de l'affaire de pédophilie ne sont pas retenues dans le dossier d'inculpation des dirigeants du Coral, il ne reste que peu de chose à leur encontre.

« Le scandale le plus sordide et le plus grave des premières années du régime socialo-communiste », comme l'exploite si finement le journal Minute, semble donc se dégonfler et n'apparaît finalement que comme une vulgaire machination. D'autant que le J.C. Krief en question s'avère, si l'on en croit Le Canard Enchaîné, purement (sic) et simplement (resic) un indic des Renseignements généraux.

En tout cas, actes de pédophilie ou pas, l'affaire aura surtout été un prétexte pour une certaine presse de droite peu bégueule sur les moyens, pour s'en prendre indistinctement aux ministres, à la gauche, aux animateurs hors normes. à la permissivité, à la liberté, à la bonne volonté, à la licence, au socialisme, au communisme, au laxisme, et nous en passons...

Le Figaro, sous un titre à la Une catastrophiste; « Vos enfants en danger », a accusé « la gauche de chercher à innocenter les rapports sexuels adultes-mineurs », lesquels, par ailleurs, sont assimilés à la débauche la plus abjecte.

Minute, encore et toujours, détient bien sûr la palme. Sous l'immense titre « Le faux document qui accuse un ministre » où reste l'impression que le ministre est accusé même si le document est faux, ce journal dénonce la machination, non pas celle qui pourrait être montée contre le Coral, mais celle qui a pour but de le piéger, lui, Minute: ce serait la police qui aurait envoyé ce faux à Minute pour le discréditer. Comme si Minute avait besoin de ça pour se discréditer!

Mais ce n'était pas parce qu'il n'y avait rien à se mettre sous la dent qu'une certaine presse de droite allait se taire!

Roger PARIS

REUNION PUBLIQUE DE LUTTE OUVRIÈRE A LYON

Vendredi 5 novembre, à 20 h 30. Salle des Conférences. Palais du Travail, Villeurbanne.

« Les travailleurs face à la politique d'austérité de la gauche ».

Bulletin d'abonnement

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1)

LUTTE OUVRIERE pour une période de un an: 180 F pour une période de six mois: 95 F LUTTE DE CLASSE (mensuel politique publié par Lutte Ouvrière) pour une période de un an : 60 F

Adresse:

Code postal:.....

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18. (1) Rayer les mentions inutiles

Sortie du blocage, SMIC...

Le gouvernement Mauroy en première ligne contre le pouvoir d'achat des travailleurs

A période de blocage des salaires et des prix prend fin officiellement le 1er novembre. Au début du blocage, il y a quatre mois et demi, le gouvernement assurait Iqu'il ne s'agissait que de geler la situation des salaires d'une part, des prix d'autre part, afin de sortir

Mais aujourd'hui, alors que les prix ont continué de monter et que les salaires ont été bloqués pour de bon, le langage a changé. Jacques Delors, le ministre de l'Economie et des Finances, a affirmé que ce qu'il nomme la politique de « rigueur » devra durer « dix-huit mois au moins », que « il n'y aura de maintien du pouvoir d'achat à la fin 1983 que si cette politique réussit » et que, si elle échoue - c'est-à-dire si la crise continue comme c'est probable - les Français subiront « une perte de leur

Et la politique gouvernementale, justement, c'est de s'attaquer dès à présent au niveau de vie et au pouvoir d'achat des travailleurs. Anicet Le Pors, le ministre de la Fonction publique, a ouvert la voie la semaine dernière en annonçant qu'en 1982, les fonctionnaires et assimilés n'auront droit qu'à 8 % d'augmentation pour plus de 10 % de hausse des prix officielle, et que cela n'est ni à discuter, ni à négocier. Ensuite, de nombreuses fédérations patronales et entreprises du secteur privé ont suivi le mouvement en annonçant qu'elles non plus ne pourraient pas assurer le maintien du pouvoir d'achat en 1982. Enfin, Delors a repoussé l'augmentation du salaire minimum, le SMIC, du 1er novembre au 1er décembre, et a annoncé que les promesses du gouvernement de revaloriser le pouvoir d'achat du SMIC de 4 % en 1982 ne « pourraient pas » être

Les Delors et les Le Pors, les Mauroy et les Mitterrand, ne font même plus semblant de tenir compte des revendications des travailleurs. Ils annoncent ouvertement qu'il faut diminuer leur pouvoir d'achat, officiellement de 2 % ou 3 % et, dans la réalité, de beaucoup plus. Aux applaudissements du patronat, ils renoncent même à leurs gestes minimes en faveur des travailleurs les plus mal lotis comme les smicards. Et un Delors s'annonce fièrement prêt à « prendre le risque de l'impopularité ».

En agissant ainsi, le gouvernement Mauroy ne lutte même pas contre la crise. Il donne simplement satisfaction aux patrons qui, malgré la crise, voudraient maintenir et développer leurs profits. Les patrons s'en prennent aux salaires, aux charges sociales, aux indemnités de chômage sous prétexte que les entreprises seraient écrasées de charges. Et lorsqu'ils obtiennent du gouvernement une mesure en leur faveur, ils ne s'en contentent pas : ils en réclament d'autres, et lorsqu'ils les obtiennent, ils en demandent d'autres encore.

Alors, bien sûr, les organisations syndicales ont protesté contre les déclarations de Delors sur le SMIC ou contre l'attitude de Le Pors envers les fonctionnaires. Elles ont organisé, bien qu'en ordre dispersé, des débrayages et des manifestations, surtout dans le secteur public. Mais le gouvernement n'a tenu aucun compte de ces protestations limitées et polies. Il n'a rien à céder aux travailleurs, même pas pour faire plaisir aux dirigeants des grandes centrales syndicales proches de lui.

Les choses sont donc claires. Ce gouvernement qui ose encore se dire de gauche est du côté du patronat. L'un et l'autre n'arrêteront l'offensive à laquelle ils se livrent contre nous, travailleurs, que s'ils se heurtent à une résistance bien plus forte; que si nous, travailleurs, nous mettons en colère pour de bon.

Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes pour mettre le coup d'arrêt nécessaire. Mais nous sommes des millions et des millions à subir les mêmes attaques, que nous soyons ouvriers ou employés, smicards ou chômeurs, salariés du secteur public ou du secteur privé. Cela représente une force considérable, invincible même, qui peut faire reculer patrons et gouvernants mais qu'ils ne redoutent pas tant qu'elle reste passive. Cette force, il faudra la montrer, tous ensemble, en nous croisant les bras dans les usines et les bureaux, en manifestant dans les usines et dans la rue, d'un bout à l'autre du pays.

Oui, les choses sont claires. Delors, Mauroy, Mitterrand et leurs ministres nous démontrent chaque jour qu'il n'y a pas d'autre voie que notre propre lutte et qu'il serait inconscient de notre part de leur faire encore la moindre confiance. Alors, il faut nous préparer, et vite.

Arlette LAGUILLER

Les élections espagnoles

A l'heure où nous écrivons, les résultats des élections législatives et sénatoriales espagnoles ne sont pas enco.e connus. Mais tous les sondages ont annoncé une victoire écrasante du Parti Socialiste, le PSOE, de Felipe Gonzalez et, sauf surprise extraordinaire, ce sera donc lui qui formera le prochain gouvernement. Quarante-cinq ans après la guerre civile, les socialistes espagnols devraient se retrouver au pouvoir.

Mais en fait, cela ne changera pas grand-chose pour les travailleurs d'Espagne.

Le programme du PSOE est particulièrement modéré. Bien sûr, dans un pays qui compte deux millions de chômeurs (soit proportionnellement plus qu'en France), il propose la création de 800 000 emplois en quatre ans. Mais il n'y a qu'à regarder de ce côté-ci des Pyrénées pour savoir quel crédit on peut accorder à de telles promesses. Et de toute façon, quatre ans, c'est loin. En fait, le PSOE s'apprête à mener la Socialiste français: poursuivre la politique d'austérité des gouvernements précédents, laquelle s'est déroulée la camfaire payer la crise aux travail- pagne électorale donne une leurs.

Ce n'est pas par hasard si douze grandes banques espagnoles lui ont consenti un crédit d'un milliard deux cents millions de pesetas pour sa campagne. Les banquiers européens aussi semblent estimer que le PSOE est le seul parti à pouvoir remettre de l'ordre dans les affaires économiques et financières du pays. Le déficit de l'Etat atteint 850 milliards de pesetas (environ 50 milliards de francs). Qui payera? Pas les banquiers; bien sûr, les travailleurs.

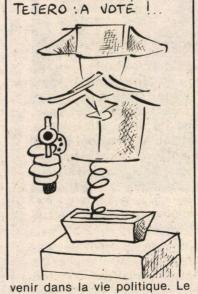
En fin de compte, ce que dit Fraga Iribarne, le dirigeant de l'Alliance Populaire, le grand parti de droite proche du franquisme, n'est guère différent : « Les bavardages sont finis, il est temps de se mettre au travail ».

Electoralement, donc, les travailleurs n'ont en fait guère

même politique que le Parti le choix qu'entre l'austérité de gauche, du centre ou de la droite. Et l'ambiance dans idée de ce que seront ses len-

demains. A la veille des élections, le roi Juan Carlos a réuni les principaux leaders politiques pour leur faire promettre, quel que soit le résultat, d'œuvrer à « consolider la démocratie », et pour leur faire confirmer leur fidélité « absolue » à la monarchie. La monarchie, à laquelle la gauche se déclare ainsi fidèle, est le premier cran de sûreté en cas de difficulté du régime parlementaire, le premier recours.

Mais le recours suprême est bien sûr l'armée espagnole, qui a participé à sa façon à la campagne électorale. Celle-ci s'est déroulée sous la menace constante d'un putsch militaire. Et que cette menace ait été réelle ou non, elle a en tout cas joué un rôle politique, en montrant que, de toute façon, l'armée veillait et restait prête à inter-



PSOE lui-même en a tiré argument pour dire que les travailleurs ne devaient rien faire qui puisse déplaire à l'armée, et que c'est là la meilleure garantie pour qu'elle n'intervienne pas. Felipe Gonzalez a dit qu'il ne voulait pas de manifestations de masse pour fêter sa victoire, et pas de drapeaux rouges. Il a remplacé le poing levé par les deux doigts de la victoire. Et ce calme qu'il réclame, il sera amené à le réclamer tout au long de son gouvernement quand il faudra expliquer aux travailleurs que ceux-ci doivent accepter en silence leur sort... pour ne pas fâcher les militaires.

L'éditorialiste d'El Pais, quotidien libéral à grand tirage, a bien résumé l'état d'esprit dans lequel vivait l'Espagne à la veille de ces élections: « Nous savons tous qu'un crime se prépare. Nous savons presque qui sont les principaux personnages. Mais que fait-

Rien. Les partis de gauche, plutôt que de préparer politiquement et moralement la classe ouvrière à un tel coup d'Etat, préfèrent s'appuyer sur les officiers « loyalistes », « constitutionnalistes », et marquer leur confiance à

Dans ces conditions, si victoire électorale du PSOE il y a, elle ne sera pas une victoire pour les travailleurs. Comme le dit un collaborateur de Gonzalez, le programme du PSOE « n'est rien d'autre que celui que la droite aurait pu mettre en œuvre, mais n'a pas mis en œuvre, pour moderniser le pays ». Mais même cette politique timorée, Gonzalez ne pourra la réaliser que sous la surveillance de la soldatesque.

Stéphane HENIN

L'armée massacre

Le Guatemala ne fait pas la Une des journaux, ni pour ses changements politiques, d'une dictature militaire à l'autre, ni pour la lutte que mènent ses guérilleros (l'EGP: Armée des guérilleros du peuple) pourchassés et écrasés par le général-président et ses tueurs, que ce soit le général Lucas ou son successeur Rios-Montt.

Le problème de ces militaires, c'est avant tout la population: l'une des plus misérables d'Amérique centrale et d'Amérique latine, vivant de la culture du maïs mais souvent aussi seulement de racines ou de fruits des bois, une population misérable mais qui ne se laisse pas faire. Et le régime prétend aujourd'hui que, si la guérilla n'a pas définitivement disparu, c'est la faute de ces communautés indiennes paysannes. Vrai ou faux, que ces tribus aient ou non rejoint ou soutiennent la guérilla, en tout cas c'est à la population que le régime fait maintenant la guerre.

La semaine dernière, la télévision montrait dans un reportage le quadrillage de la région par les forces militaires. Celles-ci prétendent qu'elles n'ont aucun moyen pour lutter contre la faim dramatique, mais survolent en permanence pour surveiller ces régions reculées où aucun représentant du gouvernement n'exerce directement son contrôle. Des régions considérées simplement comme ennemies de guerre.

Village après village, la terreur des militaires des forces spéciales s'est abattue sur eux : des morts pour l'exemple, des torturés, des villages détruits, des champs brûlés, le bétail tué, des populations déplacées. Et maintenant, selon Amnesty International, l'armée en est au massacre systématique et général.

L'organisation Amnesty International a lancé la semaine dernière un appel international déclarant que la situation est devenue dramatique au Guatemala. Un seul pays a pour l'instant répondu à cet appel: les Pays-Bas, dont le représentant au Conseil de sécurité des Nations unies est intervenu. Il a cité le cas d'un village, San Martin Jiloteque, où 5 000 Indiens sont encerclés par l'armée et menacés d'être massacrés. Dans la semaine, une

commission des Nations unies a pu se rendre dans certaines régions où l'armée avait déjà commis de nombreuses exactions. La population leur a dit: « Ne partez pas. Demain, on peut nous tuer». Et cette peur est fondée sur les atrocités déjà commises contre ces mêmes tribus. Libération raconte ainsi que les Indiens Cakchiquel menacés actuellement ont subi en février les forces spéciales qui « investissent les villages, mitraillent les habitants, y compris femmes et enfants, rassemblent des paysans qu'ils mutilent ». La « leçon » n'est semble-til pas suffisante. Durant le mois de mars, plusieurs instituteurs sont abattus devant leurs élèves. « Les tueries perpétrées durant ces deux mois auraient provoqué la mort d'environ 300 personnes ». « A San Antonio, dit un réfugié, nous étions 194. Personne n'est resté. »

Malgré ses tueries, l'armée guatémaltèque n'a pas gagné et craint toujours ce soulèvement des Indiens qui risquerait de jeter sa dictature aux orties.

Roger PARIS

Afrique

du Sud

Condamnation pour l'exemple

La Cour suprême de Johannesburg, en Afrique du Sud, a condamné jeudi 21 octobre une femme blanche, Barbara Hogan, à dix ans de prison ferme pour « haute trahison », cette haute trahison se résumant à son appartenance au mouvement clandestin d'opposition le Congrès National Africain (ANC), pour lequel, si on en croit la presse, elle rédigeait des études sur le mouvement syndical.

Mais le régime sudafricain voulait sans doute faire avant tout un exemple vis-à-vis d'une frange de la minorité blanche, tentée de s'engager dans la lutte contre l'Apartheid.

Comme Neil Agett, mort en détention en février dernier, Barbara Hogan est représentative de cette fraction de la jeunesse libérale blanche qui s'insurge contre le système en place. Deux syndicalistes blancs sont également accusés de « haute trahison » et attendent leur tour d'être jugés.

Même si cet engagement des Blancs aux côtés des Noirs reste le fait d'une infime minorité, il a valeur de symbole pour tous ceux qui aspirent à une Afrique du Sud débarrassée de l'Apartheid. Le pouvoir blanc en place le sait bien. Il frappe fort pour éviter la contagion, mais le ver de la contestation est dans le fruit, le fruit pourri du régime raciste d'Afrique du Sud.

A.M.

ARGENTINE

Les crimes de la dictature

La dictature argentine ne parvient plus à cacher l'ampleur de ses crimes. Les corps de 400 victimes de la répression, considérées comme « disparues », seraient enterrés dans des fosses communes dans le cimetière du « Grand Bourg », non loin du principal camp militaire argentin, proche de Buenos Aires.

Ce sont des organisations argentines des droits de l'homme qui l'ont annoncé le 22 octobre. Les cadavres auraient été transportés là par camions militaires, entre mai 1976 et décembre 1979.

Depuis la défaite des Malouines et le remplacement du général Galtieri par le général Bignone, les dictateurs argentins affectent de rechercher un retour à la démocratie autour d'une « réconciliation nationale ». Mais « pour que les blessures puissent se cicatriser », comme ils disent le vouloir, il aurait sans doute fallu que leurs prédécesseurs au pouvoir n'aient pas aussi massivement répandu la mort dans ce pays.



Un groupe de mères de disparus dans le cimetière du « Grand-Bourg ».

Colombie

Mundial, no!



L'annonce du forfait de la Colombie pour l'organisation de la Coupe du monde de football de 1986 fait la Une de tous les journaux colombiens.

Par la voix de son président, Belisario Betancur, la Colombie vient d'annoncer qu'elle n'organiserait pas la Coupe du monde de football en 1986.

Cette décision a été prise pour des raison économiques. Le président colombien a expliqué sur les ondes: « La règle d'or selon laquelle le Mundial devait servir à la Colombie, et non pas la Colombie à la multinationale de football, n'a pas été respectée. (...) Le gâchis est impardonnable. (...) Nous avons beaucoup d'autres choses à faire. »

Paroles sensées, car il faut dire que les conditions posées par la Fédération internationale de football (FIFA) étaient draconiennes. Ainsi, la FIFA exigeait la construction de nouveaux stades, d'infrastruc-

tures ferroviaires entre les principales villes concernées et autres dépenses de prestige, dans un pays où la population manque du nécessaire.

Il faut dire que le choix de la Colombie pour ce Mundial 1986 date de 1974. Depuis, avec la crise, ce pays pauvre n'a pu que voir sa situation économique et financière empirer.

D'ailleurs, il semble bien que les dirigeants de la Fédération internationale de football ne tenaient plus tellement à la Colombie, notamment parce qu'ils ont été échaudés par le fiasco financier du Mundial espagnol.

Alors, on parle du Brésil, où les stades nécessaires existent déjà et où le public devrait normalement suivre...

Centrafrique

Il y a de l'uranium dans le gaz

Mitterrand s'applique avec zèle à poursuivre la politique de l'impérialisme français visà-vis de l'Afrique. De tournées en Afrique noire en sommet de Kinshasa, il ne chôme pas... et ne répugne pas non plus à entretenir avec les dictateurs en place les bonnes relations nécessaires aux affaires des trusts français dans ces pays. La visite de Sékou Touré en septembre à Paris avait ainsi une odeur d'aluminium.

Ces jours-ci, c'est le général Kolingba, chef du régime militaire de Centrafrique et successeur actuel de Bokassa, qui vient d'être reçu à l'Elysée. Il voulait obtenir un milliard de francs et il est reparti avec l'assurance que « la France va augmenter son effort ».

En effet, l'aide financière de la France avait été interrompue en juin dernier, une aide financière dont le régime centrafricain a besoin ne serait-ce que pour payer ses fonctionnaîres. Raisons de la « brouille », semble-t-il : l'exil d'un opposant connu, Ange Patassé, suivi peu après par l'emprisonnement d'un autre opposant, le recteur de l'académie de Bangui, Abel Goumba.

Mais la brouille s'est vite terminée. Aujourd'hui, « le climat de confiance est retrouvé ». Le gouvernement français n'oublie pas que Bangui produit diamants et uranium, ainsi



Mitterrand recevant le général Kolingba, président de la République Centrafricaine.

que du café, du coton, de l'arachide et du sisal, et que les 2/3 de ses exportations, 60 % de ses importations se font avec la France.

Alors, au moment où Amnesty International explique que plus de cent personnes sont en « détention prolongée au secret, sans jugement », ce n'est certes pas pour les protéger que stationnent en Centrafrique 1-200 soldats français et que la France maintient son aide financière. Ce serait plutôt pour protéger ce régime militaire qui, lui-même, protège l'approvisionnement français en uranium.

du sous-

Gaston DEVAU

S.H.

IRLANDE DU NORD

Cinq députés de l'IRA élus : un camouflet pour le gouvernement Thatcher

Le 20 septembre, la population d'Irlande du Nord s'est rendue aux urnes pour élire une assemblée territoriale. Conformément au plan du secrétaire d'Etat aux Affaires irlandaises du gouvernement britannique, James Prior, cette assemblée devrait préparer la mise en place d'un régime associant les représentants des partis politiques irlandais, qu'ils soient catholiques ou protestants. Dans un deuxième temps, en outre, le plan Prior envisage l'établissement de relations privilégiées entre cette assemblée et la République

Depuis la dissolution par le gouvernement anglais, en 1972, du Stormont, le Parlement irlandais, le pouvoir en Irlande du Nord est en fait exercé directement par le gouvernement britannique. Mais déjà, en 1975, une première tentative de mise en œuvre d'un partage des pouvoirs avait été lancée avec l'élection de la Convention irlandaise. La tentative avait fini par tourner court à cause de la volonté déterminée de la majorité protestante à refuser tout partage des pouvoirs avec la minorité catholique d'abord, mais aussi avec le gouvernement britannique. Il est vrai que, d'emblée, cette Convention était vouée à l'échec, au moins en tant qu'organe représentatif de la population d'Irlande du Nord : en effet, l'ensemble des organisations catholiques avaient appelé au boycott des élections et elle ne comptait aucun représentant de la minorité catholique.

Cette fois-ci, les organisations catholiques ont toutes présenté des candidats: 28 pour le SDLP (Parti Social-Démocrate Travailliste) et 12 pour le Sinn Fein, la branche politique de l'IRA. Mais toutes deux ont annoncé d'emblée que leurs élus ne siégeraient pas à la future assemblée.

Compte tenu de ces prises de position, les résultats des deux organisations catholiques sont d'autant plus spectaculaires: le SDLP obtient 14 sièges, avec 18,8 % des voix, en légère progression par rapport au dernier scrutin. Mais, surtout, le Sinn Fein, le représentant de la politique la plus intransigeante, tant vis-à-vis de la Grande-Bretagne que vis-à-vis de la protestante majorité obtient 5 élus avec 10,2 % des suffrages. Ce qui signifie que près d'un vote catholique sur trois est allé au Sinn Fein.

Cette percée électorale du Sinn Fein n'a bien sûr pas manqué de déclencher un tollé général tant dans les rangs protestants que parmi les représentants du gouvernement britannique. « Un vote d'émeutiers », s'est exclamé avec mépris un représentant de James Prior, tandis que Merlyn

Rees, l'ancien secrétaire d'Etat travailliste aux Affaires irlandaises, stigmatisait ce qu'il présente comme un « vote pour la violence ».

Ce qui est sûr, c'est que le succès de l'IRA, et plus généralement celui des organisations ayant dénoncé cette assemblée comme une farce, est un camouflet éclatant à la politique du gouvernement britannique, en même temps que la preuve tangible, une nouvelle fois, de l'appui dont bénéficie l'IRA dans la population catholique.

Alors James Prior peut bien, comme il l'a annoncé, poursuivre la mise en œuvre de son plan comme si de rien n'était. L'assemblée qu'il va réunir ne comportera que 59 députés et aucun représentant des partis catholiques. En revanche, elle comptera dans ses rangs 21 représentants du Parti Unioniste Démocrate de lan Paisley, tous farouches adversaires de tout partage des pouvoirs avec la minorité catholique. Bref, James Prior aura beau continuer à nier toute représentativité de l'IRA dans la population catholique, son plan n'en est pas moins définitivement à l'eau!

François ROULEAU

RFA

200 000 ouvriers ont manifesté contre l'austérité

Le nouveau gouvernement allemand annonçant son intention de « geler » les salaires pendant six mois, la Confédération des syndicats ouest-allemands (DGB) a appelé à une manifestation pour protester. C'est ainsi que, le samedi 23 octobre, 200 000 ouvriers se sont retrouvés dans les rues de Francfort, Nuremberg et Dortmund. On n'avait pas vu cela depuis longtemps.

Il semble bien, dans cette affaire, que le DGB soit surtout animé, face à la coalition gouvernementale dominée par les chrétiens-démocrates, par le désir de se manifester en montrant son audience auprès des

Le nouveau gouvernement travailleurs allemands.

En tout cas, la crise pèse de plus en plus lourdement sur ceux-ci avec l'aggravation du chômage. Et voici maintenant l'annonce d'une offensive gouvernementale sur les salaires: les travailleurs allemands ont certes matière à mécontentement.

Toutefois, il ne semble pas que ce soit du côté du DGB que patrons et gouvernement aient à craindre l'initiative d'une riposte énergique. Le DGB n'a pas voulu appeler à des grèves : sa combativité actuelle ne va pas jusqu'à de telles extrémités!

J.G.

Coca-business

Le scandale De Lorean, du nom de cet industriel américain trafiquant de cocaïne, a quelque peu défrayé la chronique. Arrêté par le FBI, il est accusé d'avoir tenté d'écouler aux Etats-Unis cent kilos de cocaïne en provenance de Colombie, soit une valeur de 24 millions de dollars.

Tout cela donne l'image d'un aventurier. Mais cet aventurier était aussi un chef d'entreprise, ex-viceprésident de General Motors, considéré comme plus « joueur » que d'autres, sans doute, mais pas au point de se voir refuser d'éventuelles subventions publiques.

C'est ainsi que le gouvernement britannique avait investi 50 millions de livres dans l'usine qu'il avait implantée à Belfast, en Irlande du Nord, pour fabriquer une voiture de sport « révolutionnaire », en promettant du travail à 2 500 personnes. Aujourd'hui, l'usine en question est en faillite et ses 1 600 ouvriers sont au chômage, dans un pays où celui-ci frappe déjà 25 % de la population active, le taux le plus élevé du Royaume-Uni.

D'après la police américaine, De Lorean se serait lancé dans son trafic de drogue pour pouvoir renflouer cette entreprise... Et pourquoi pas au nom de la lutte contre le chômage?

Il est vrai qu'en ces temps de crise, de spéculation et de manœuvres financières douteuses, ce De Lorean n'a peut-être eu que le tort d'agir de façon trop voyante et de se faire prendre...

ITALIE

Mobilisation anti-Mafia pour cacher l'austérité

En Italie comme ailleurs en Europe, l'austérité est à l'ordre du jour pour les travailleurs. Le système d'échelle mobile des salaires, notamment, est au centre des attaques du patronat et du gouvernement qui cherchent à obtenir l'approbation syndicale pour la remise en cause de ce système d'indexation des salaires.

Pourtant la dernière manifestation nationale à laquelle se soient livrées les organisations syndicales italiennes n'est pas faite contre le gouvernement mais à son côté. Et son motif n'était pas la lutte pour le maintien des acquis des travailleurs mais... la

Mafia.

C'est ainsi qu'un mois et demi après la mort du général Dalla Chiesa, préfet de Palerme, assassiné début septembre par un commando de tueurs, 70 000 personnes ont manifesté samedi 16 octobre, à Palerme, en Sicile, contre la Mafia. A l'appel des syndicats italiens, des travailleurs venus de toute la péninsule ont convergé sur Palerme pour démontrer la volonté des travailleurs italiens de voir disparaître de Sicile, mais aussi de Calabre et de tout le Sud, ce chancre que sont les organisations mafieuses.

Là où le bât blesse, c'est que, de toute évidence, ce n'est pas une manifestation, fût-elle de masse, qui peut empêcher en quoi que ce soit la Mafia d'agir, de faire peser ses divers rackets sur la plupart des secteurs de la vie économique en menaçant de mort tous ceux qui ne s'y soumettent pas. Comme pour bien le montrer, à la même heure, dans la région de Naples, un maire socialiste était assassiné par la Camorra — la Mafia locale — pour s'être opposé à la mainmise de celle-ci sur tout le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Et puis surtout, les organisations syndicales italiennes étaient organisatrices de la manifestation au côté du Premier ministre Spadolini et des représentants de

cet Etat italien qui, précisément, tolère la Mafia parce que celle-ci est liée aux classes possédantes par d'indissolubles liens de complicité. Ce même gouvernement Spadolini est engagé dans la mise en place d'une politique d'austérité contre les travailleurs italiens, et il faut signaler que celle-ci comprend, outre la remise en cause de l'échelle mobile des salaires en vigueur en Italie, d'importants licenciements dans la sidérurgie d'Etat, notamment à Naples, qui vont dramatiquement faire augmenter le chômage dans le Sud! Or, précisément, la Mafia prolifère particulièrement bien dans le Sud à cause du sousdéveloppement, de la misère, du sous-emploi.

Dans ces conditions, aller manifester à Palerme contre la Mafia, au côté des gouvernants, c'est plutôt estomper les responsabilités que les mettre en lumière. Et puis, c'est l'occasion de faire des phrases sur le « développement nécessaire du Sud », avec lesquelles les gouvernants italiens sont d'accord tout en faisant le contraire. C'est l'occasion enfin de faire croire que les directions syndicales jouent un rôle, alors que, sur le terrain principal de la défense de la classe ouvrière contre les attaques gouvernementales, elles sont en train de capituler sur toute la ligne.

Les négociations sur la sortie du blocage des salaires sont évidemment marquées par l'exemple donné par le gouvernement pour les salariés du secteur public et des entreprises nationalisées: ainsi, pour les fonctionnaires. Anicet Le Pors a décidé 8,1 % d'augmentation pour 1982. A la SNCF, à la RATP, chez Renault, les directions ont annoncé des augmentations portant à 8 % pour l'année le total des augmentations. A la BNP, la direction a annoncé 2,75 % au 1^{er} novembre, ce qui fait 8,75 % pour l'année. A la SNIA de Toulouse, après avoir, dans un premier temps, annoncé une augmentation de 3 %, la direction a finalement annoncé 2,2 % au 1er novembre et 2% au 1er décembre, ce qui fait au total 7,2 %. Dans le secteur des assurances, la Fédération française des sociétés d'assurances — à laquelle appartiennent les groupes nationalisés — propose 3 % à la sortie du blocage, soit 8,6 % pour l'année.

Le gouvernement a marqué sa volonté d'imposer aux salariés une baisse de pouvoir d'achat, puisque, officiellement, il annonce une hausse des prix de 10 % pour 1982, et que celle-ci sera sans doute supérieure à ce chiffre. Et en refusant toute discussion de ses « propositions », il a aussi donné l'exemple de la manière dont les patrons devaient user de la « concertation ».

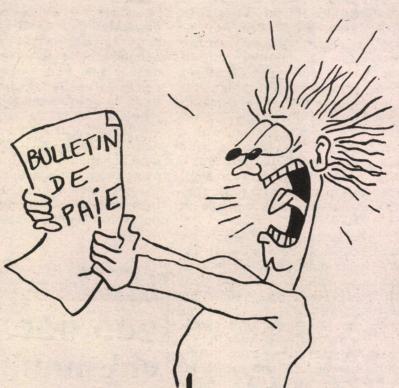
Dans le secteur privé, des négociations ont eu lieu dans une trentaine de branches sur, au total, une centaine. En fait de négociations, d'ailleurs, les fédérations patronales ont imité le gouvernement, se bornant à informer les syndicats de leurs décisions.

L'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), après avoir précisé que « toute notion de garantie individuelle du pouvoir d'achat doit être rejetée » et que « les clauses d'indexation de salaires sur les prix sont nulles et non avenues », a fait savoir qu'il n'y aurait pas de négociations avant janvier 1983 et que, quelles que soient les augmentations décidées, le total pour 1982 ne devrait pas dépasser 9 %.

Dans les grands magasins, les patrons ont annoncé 6,5 % pour 1982, dans les salaisons 6 %, dans l'habillement 9,5 % et dans les secteurs du pétrole et de la chimie 8 %.

Dans le bâtiment, les tra-

La sortie du blocage des salaires : derrière le gouvernement, les patrons programment le baisse des salaires



LOYERS Les droits de l'argent avant le droit au logement

La hausse maximale des loyers ne pourra dépasser 10 % en 1982. C'est ce qui a été décidé le 25 octobre par le ministre de l'Urbanisme et du Logement. Augmentation raisonnable à première vue, puisqu'elle correspond à peu près à l'inflation, mais qui sera quand même supérieure à celle des salaires.

D'autre part, ce plafonnement des hausses à 10 % ne concerne pas les charges, qui ont eu ces derniers temps tendance à augmenter plus vite que les loyers...

Mais surtout, ce chiffre de

10 % ne donne qu'une pâle idée de la hausse à laquelle donnent lieu, notamment, les nouvelles locations. En Région parisienne notamment, la pénurie actuelle de logements à louer pousse les loyers vers le haut. Et les rares propriétaires qui proposent un logement à louer voient un tel afflux de demandes qu'ils peuvent très facilement dicter leurs prix.

Les droits de l'argent, décidément, continuent à passer largement avant le droit au logement!

A.C.

QUAND LA HAUSSE DEVIENT FUEL

« Les Français devant apprendre à payer le pétrole à son prix »: J. Delors a annoncé de nouvelles hausses de carburant.

Ordinaire, direz-vous... oui! et le super aussi; et cela n'a rien d'exceptionnel puisque depuis janvier c'est quasiment à une augmentation mensuelle

que nous sommes soumis.

Alors c'est sans doute pour que nous « apprenions » mieux que le gouvernement multiplie les leçons : l'augmentation du prix des carburants devrait être de deux centimes par litre le 1er novembre au titre de la taxe spéciale pour les grands travaux. Il devrait aussi y avoir

une augmentation « normale » de 9 à 6 centimes par litre le 12 novembre au titre de la hausse du dollar... et un renchérissement de 2,7 centimes par litre le 1er janvier toujours pour la taxe... sans exclure la possibilité d'une montée toujours possible le 12 décembre. Ça coûte cher « d'apprendre » !

SNCF

Deux journées d'action, Dépôt de Paris un avertissement

Le mouvement qui vient de se dérouler mercredi 27 et jeudi 28 octobre à la SNCF est le premier mouvement d'ampleur nationale depuis l'arrivée de la gauche au gouvernement.

Pendant toute la période de blocage des salaires, l'intervention syndicale se limitait à quelques tracts contre le blocage. Le 20 octobre, la direction proposait 1 % au 1er novembre, et 1,5 % au 1er décembre, soit un total de 8 % pour l'année. Compte tenu du 1 % cotisation chômage et des 16 F de prime de transport retenus au 1er novembre, mais aussi des 0.8 % d'augmentation de Sécurité sociale retenus au début de l'année, cela signifie 4 % de baisse du pouvoir d'achat pour 1982 si l'on prend en compte l'indice des prix de l'INSEE (environ 10 % prévus pour 1982) et plus si l'on prend en compte l'indice des prix de la CGT.

Les organisations syndicales CGT et CFDT ont donc décidé d'appeler nationalement à l'action.

Mais de même qu'elles n'ont pas appelé le même jour les cheminots et les agents de l'EDF, les fonctionnaires, ou les dockers par exemple, elles appelaient aussi les cheminots de manière divisée, par corporation, selon une pratique maintenant bien éprouvée. Par ailleurs, la CFDT appelait à 24 heures nationalement, mais à choisir entre les 26 et 27 octobre. La CGT tenait à apparaître séparément, et mettait un temps fort le 27. Mais dans bien des secteurs, les syndicats ne se sont décidés à appeler localement qu'au tout dernier moment.

De façon sans doute inégale, le mouvement a été suivi un peu partout.

Même s'ils étaient peutêtre la minorité, les grévistes ont pu vérifier cette fois qu'ils n'étaient pas seulement en butte à des problèmes locaux. Que partout, le mécontentement existe. Que le problème d'une lutte d'ensemble peut et doit être

Hervé MARTIN

La grève au Dépôt de Paris Sud-Ouest a débuté le mardi 26 à 20 heures et a été suivie par 60 % d'entre nous.

Il faut dire que l'attitude des organisations syndicales était pour le moins déroutante. Lundi, la CFDT nous appelait à 24 heures de grève à partir du mardi 20 heures. Quant à la CGT, après bien des hésitations, elle s'est finalement décidée, le mardi à midi, à nous appeler à une période de grève à partir du soir même à 20 heures. Aussi beaucoup d'entre nous, même parmi les syndiqués, ne l'ont su qu'au dernier moment.

Dépôt de La Ch (région Paris Nor

A l'atelier du Dépôt de la Chapelle, nous étions une minorité à suivre la grève de 24 heures à laquelle appelaient la CFDT et quelques militants CGT le mercredi 27 octobre.

En effet le secteur fédéral CGT de Paris-Nord n'appelait qu'à un débrayage de deux heures en fin de service pour les sédentaires (service normal), ou en début de service pour les roulants et les services postés.

« TICKEZ DONC CHOC » POUR 10 % DE PLUS!

« Tickez donc chic, tickez donc choc » peut-on lire sur les dernières nées des affiches publicitaires de la RATP. Celle-ci, ces dernières années, a décidé « d'améliorer son image de marque »... par la publicité. Ce fut donc la « deuxième voiture » dans laquelle les voyageurs étaient très légèrement entassés aux heures d'affluence, puis ce fut le « ticket-chic, ticketchoc » jeune, dynamique, rythmé. Et chic! La RATP lance donc la nouvelle vague choc de publicité.

Bien sûr, il y aura des grincheux pour dire que ces campagnes ne servent qu'à enrichir les agences de publicité sans rien changer aux conditions de transport. Mais quelle joie de se savoir dans le vent en brandissant son ticket-choc sous le nez des contrôleurs et en arborant son costume chic dans les rames aux heures de pointe! Et encore plus chic, le ticket va devenir toujours plus choc avec la hausse de 10 % au 1er novembre.

vaux publics et le coutchouc,

les patrons ont simplement

pris acte des revendications

syndicales, sans rien propo-

son existence, le gouverne-

ment faisait des nationalisa-

tions l'épine dorsale de sa

politique industrielle et

sociale: le secteur nationa-

lisé devait servir d'exemple

en matière de progrès social.

Mauroy avait même parlé alors d'en faire une véritable

Eh bien Mauroy tient ses

promesses. Il se sert bien du

secteur public et des entrepri-

ses nationalisées pour don-

ner l'exemple; mais c'est

celui de la baisse des salai-

res! Et cet exemple, les patrons du privé ne se font

pas prier pour le suivre.

Dans les premiérs mois de

ser ni décider.

C.D.

Cette semaine de sortie du blocage des salaires, de fausse sortie devrait-on dire, aura vu les organisations syndicales y aller de leur « mouvement », de leur « journée d'action, ou plus rarement de leur grève ou de leur débrayage. Même FO et la CFTC se sont manifestées (dans les PTT), le 22 octobre, à la RATP le 27). La CGT se distingue, quant à elle, par quelques grèves chez les dockers, dans les charbonnages et les sucreries.

Et ce programme s'est assorti de déclarations plus ou moins critiques vis-à-vis du gouvernement. Edmond Maire juge celui-ci « hypocrite », parce qu' « il pense qu'il y aura réduction du pouvoir d'achat, mais il ne le dit pas ». Pour Krasucki, « les travailleurs ne doivent pas perdre en pouvoir d'achat ni cette année, ni l'année prochaine... les travailleurs ne sont pas responsables de l'inflation ». Il juge également que la façon dont le gouvernement a conduit les discussions dans la Fonction publique (n'était-ce pas un ministre communiste qui les dirigeait en l'occurrence ?) constitue une « faute politique ».

Au vu de ces ronflantes déclarations, certains ont pu se demander si on allait voir les syndicats partir en guerre contre le gouvernement, mais il est évident qu'on est bien loin de cela.

Et d'abord on constate que les syndicats ont mis au point un calendrier particulièrement compliqué dans lequel toutes les initiatives, précisément circonscrites, sont proposées en ordre dispersé, tant du point de vue des syndicats que des secteurs concernés: Fonction publique, SNCF, RATP. Dans les différentes branches, les « journées d'action » ou « temps forts de l'action »

Les mouvements et faux semblants des dirigeants syndicaux

laissaient en outre une grande latitude aux décisions locales.

Un exemple dans la Fonction publique: à l'intérieur des PTT, le syndicat CFDT au niveau des centres de tri de la région parisienne n'a pas appelé à la grève d'une heure annoncée par la fédération des fonctionnaires CFDT pour le 26 octobre...

Bref, il ne s'agissait pour les directions syndicales que d'un semblant d'action au travers duquel la riposte des travailleurs ne pouvait de toute façon qu'être émiettée, au travers duquel les travailleurs ne pouvaient pas de toute façon prendre conscience de la force qu'ils peuvent repré-

Il est vrai que, dans leur majorité, les travailleurs ne semblent pas prêts à se lancer dans une riposte énergique à l'offensive anti-ouvrière du gouvernement. La crise, le chômage, sont là, qui pèsent de tout leur poids, et le fait que ce soit un gouvernement de gauche qui lance cette offensive contre eux ne contribue pas à remonter le moral des travailleurs.

Mais l'attitude des centrales syndicales ne contribue pas non plus à leur offrir d'autres perspectives que celle de la résignation. En effet, les propositions syndi-cales ne débouchent que sur la perspective de négocier une fois de plus. Que leur langage soit plus ou moins radical, toutes les organisations syndicales lient les perspecti-



ves pour les travailleurs au résultat des négociations autour du tapis vert.

Or, s'il est un secteur où les salariés sont édifiés quant aux intentions du gouvernement, c'est bien le secteur public. Et là, la CGT ne peut pas mettre en cause la mauvaise volonté du patronat : Mauroy et Anicet Le Pors en ont fait le banc d'essai de leur politique salariale en annonçant haut et fort que les salaires ne suivraient pas la hausse des prix. Le 19 octo-

bre, Le Pors annonçait unilatéralement la perte de pouvoir d'achat qu'il avait décidée pour les fonctionnaires pour 1982. Il n'y avait plus rien à négocier à ce sujet. Comme il n'y a dans ces conditions que des broutilles à attendre, pour les travailleurs, de l'ensemble de ces négocia-

De toute évidence, le gouvernement entend bien marteler sa volonté de ne rien céder de plus que ce qu'il a décidé. Tout ce que les travailleurs

peuvent espérer obtenir, ils ne l'obtiendront que s'ils l'arrachent par une lutte réso-

Mais cette perspective-là, celle de la lutte, les travailleurs ne peuvent pas attendre des organisations syndicales qu'elles la leur proposent, même si, pour la circonstance, elles se sont senties obligées de faire au moins semblant de réagir.

C.L.G.

Sud-Ouest

Malgré cela la grève a été relativement bien suivie. Et le 27, à l'assemblée générale des grévistes, nous étions près d'une centaine. Deux heures durant, ce fut très animé. Les responsables CGT devaient faire toute une gymnastique pour tenter de dédouaner le gouvernement. Mais les cheminots, eux, n'y allaient pas par quatre chemins: « La SNCF, elle applique bien les directives du gouvernement en matière de salaires, c'est donc bien le gouvernement qui décide ».

Correspondant LO

pelle

La grève n'a absolument pas été préparée, ce qui explique peut-être la faible participation des cheminots du dépôt à ces débrayages. Ce n'est que lundi soir que la CFDT a distribué un tract d'appel pour une grève de 24 heures, et la CGT, quant à elle, s'est réveillée le mardi matin pour distribuer un tract d'appel à un débrayage de deux heures que beaucoup trouvaient insuffisant!

Correspondant LO

Ateliers de Nanterre-la-Folie

La CFDT a été la première à intervenir, appelant à 24 heures de grève mercredi, et demandant à la CGT de s'associer à cet appel.

Celle-ci répercuta l'appel national CGT, deux heures de grève, de 14 h 23 à 16 h 23. Ce qui fut l'occasion d'un certain nombre de réflexions contre la CGT. C'est néanmoins le débrayage qui a été, relativement, suivi.

Une cinquantaine de cheminots ont rejoint le rassemblement CGT gare Saint-Lazare.

Correspondant LO

Paris Gare de Lyon

à 24 heures de grève pour tous mercredi, la CGT n'appelait que les contrôleurs et agents d'accompagnement des trains sur la banlieue : ce mouvement a été suivi à environ 50 %.

La CFDT rassemblait une vingtaine de personnes de l'ensemble des services de la

Tandis que la CFDT appelait gare, le matin; la CGT en réunissait une cinquantaine l'après-midi, mais seulement parmi les ATV banlieue.

CGT et CFDT appelaient cependant unitairement les cheminots de l'accueil, au nombre de 230 : il y eut là à peu près 40 % de grévistes.

Correspondant LO

Rassemblement Gare de **Paris Saint-Lazare**

Mercredi 27, CFDT et CGT appelaient, séparément, les cheminots à se rassembler Cour d'Amsterdam : la CFDT à 15 heures rassembla une trentaine de personnes. La CGT à 16 heures regroupa plusieurs centaines de cheminots de toute la Région Paris Saint-Lazare.

Le secrétaire général CGT de région monopolisa la parole une heure durant : « Il n'est pas juste de s'en prendre au pouvoir d'achat des travailleurs », expliqua-t-il en substance, « il faut prendre sur les grandes fortunes ». Mais il rajoutait aussitôt : « Ce sont les patrons, la droite revancharde qui sabotent le changement, le gouvernement n'est pas en cause, et les lois nouvelles, ou le nouveau statut de la SNCF sont de bonnes choses; ce qui manque c'est la mobilisation des travailleurs ».

Correspondant LO

La première grève depuis le 10 mai

Parce qu'elle est particulièrement visible pour les usagers, la grève des transports parisiens du métro et des autobus du mercredi 27 octobre a été remarquée. Surtout qu'il s'agit de la première grève importante à la RATP depuis le 10 mai 1981

Les syndicats FO, CFTC et Autonomes appelaient à 24 heures de grève pour le maintien du pouvoir d'achat. La CGT, après avoir appelé également de son côté à des débrayages de 2 à 24 heures, retirait son mot d'ordre devant la proposition de la direction d'avancer l'intersyndicale du 28 au 26 octobre. Elle prendrait sa décision à l'issue de cette rencontre. C'est ainsi que la veille du débrayage, les militants CGT ne savaient toujours pas si leur syndicat appelait à la grève. Quant à la CFDT, elle est restée totalement en dehors de ce mouvement.

A l'intersyndicale, la direction ade la RATP restait sur sa proposition de 2 % d'augmentation au 1er novembre, avec l'octroi d'une prime de 250 F pour ce même mois. La CGT décidait donc de maintenir son mot d'ordre de grève mais sans

en préciser la durée qui devait être décidée selon les endroits.

La grève a été relativement bien suivie, certaines lignes étaient presque totalement paralysées. Quatre à cinq cents travailleurs se sont retrouvés à l'appel de la CGT devant les services du Premier ministre. Mais l'orateur de la CGT prit bien soin de ne pas attaquer le gouvernement. Au contraire, il dénonça les autres syndicats qui s'attaquant au gouvernement, faisaient le jeu de la droite. La CGT, elle, juge positif le changement depuis le 10 mai 1981, il doit continuer. D'après elle, il y a bien sûr des forces hostiles au changement mais nous sommes sur la bonne voie! Intervention qui se conclut par un appel à reprendre le travail et à convaincre les travailleurs... de voter pour la CGT aux élections du Comité d'entreprise qui se déroulent en ce moment.

En tout cas, quelles que soient les arrière-pensées syndicales, la grève est apparue comme un coup de semonce au gouvernement de la part des travailleurs.

Correspondant LO

LES PRIX:

Du « blocage » mesuré au « contrôle » souple



Delors à l'Assemblée le 20 octobre.

Les modalités de la sortie du blocage des prix ont été fixées par des décrets gouvernementaux du 23 octobre...

Les arrêtés gouvernementaux définissent un « butoir » pour les prix de 16 % pour 1982-1983. Delors a fini par choisir le mot « butoir » après avoir parlé de « norme », mais se garde bien de parler tout simplement de maximum, ce qui n'est certainement

Dans l'industrie, les hausses autorisées devront être négociées branche par branche, ce qui fera en tout une centaine d'accords à signer entre le patronat et le gouvernement, en attente de quoi le blocage actuel continuera.

Les protestations du patronat sont à vrai dire cette fois-ci plutôt modérées. Le président du Conseil national du commerce finit par exemple une tribune dans Les Echos du 25 octobre par : « Le Conseil national du commerce regrette amèrement que des solutions plus dynamiques et plus profitables au redéploiement industriel n'aient pas été retenues », ce qui n'est pas d'une grande agressivité...

Yvon Gattaz, du CNPF, a déclaré que « une fois encore, les entreprises vont supporter un contrôle des prix extrêmement dirigiste et contraignant qui risque de leur porter un coup mortel », mais sans crier au scandale comme il l'a fait à d'autres occasions. Quant aux accords entre patronat et gouvernement, selon Les Echos du 22 octobre, « les discussions ne se passent pas partout aussi mal qu'on veut bien le dire ». Les patrons ont des raisons d'être optimistes car « il faut tenir compte du ralentissement parallèle de la croissance des coûts salariaux ».

Le « butoir » de Delors semble s'accommoder d'ores et déjà

d'un certain nombre d'exceptions.

Les prix de l'acier par exemple qui ont augmenté de 4 % au 1er octobre augmenteront à nouveau de 6 % d'ici la fin de l'année, soit 10 % en trois mois.

Dans le domaine des industries électriques et électroniques, tous les produits qui ne sont pas des biens de consommation (soit 80 % du chiffre d'affaires de ce secteur) seront libérés le 1er

Et le maintien d'un contrôle des prix risque de ne pas durer longtemps puisque le ministère de l'Industrie a précisé que « la mise en liberté des divers secteurs industriels pourra intervenir dans le courant de l'année 1983 ».

Dans le commerce deux systèmes au choix sont instaurés : l'un consistant en un blocage des marges jusqu'à la fin de l'année, puis une réduction de 1 % sur les marges, sur la base des marges pratiquées avant le blocage; l'autre consistant en une réduction de 2 % sur l'ensemble de la marge brute de l'année 1983, par rapport à celle d'une année avant le 1er juillet 1982... Comme on le voit, les deux systèmes ne brillent pas par leur simet on peut se pourrait être exercé!

Vu toutes les dérogations officiellement accordées pendant la période de blocage des prix et toutes les dérogations que les industriels et commerçants se sont accordées eux-mêmes, on peut imaginer comment sera appliqué le régime du simple « contrôle » des prix!

Alors, le patronat proteste en se disant que c'est le meilleur moyen d'obtenir mieux et que dans le passé cela s'est avéré payant; mais on peut douter que le contrôle des prix ait la moindre efficacité.

Son seul rôle est de justifier les limitations de salaires que les patrons feront tout pour rendre, elles, bien réelles.



BLOCAGE DES PRIX:

Le point de vue de l'Union Fédérale des Consommateurs

> Le 10 novembre, ce sera la sortie officielle du blocage des prix, et l'on peut évidemment s'attendre à la valse des étiquettes dans les supermarchés. Mais en attendant, le gouvernement se félicite de son opération : il a annoncé pour le mois de septembre une hausse moyenne des prix qui n'aurait été que de 0,4 %, après les 0,3 % de juillet et

> En réalité les consommateurs n'ont pas tellement eu l'impression au cours de ces derniers mois que la course des prix ralentissait. Il est vrai que, lorsque le gouvernement décide de bloquer les salaires, c'est une mesure qu'on applique toujours avec rigueur. Les salaires, c'est si facilement vérifiable ; et puis, pas un patron ne ferait d'erreur sur ce sujet. Par contre, en ce qui concerne les prix, outre les multiples dérogations accordées par le gouvernement luimême, il y a mille et une façons de camoufler une hausse.

> Aussi, sur la façon dont s'est passé réellement ce bloage des prix et sur les méthodes utilisées pour le tourner, nous avons interviewé un responsable de l'Union fédérale des consommateurs, Patrice Piquard:

« Il n'y a jamais eu un taux d'infraction, mesuré par l'UFC, qui soit supérieur à 7,4 % (il y a un taux incompressible qu'on peut estimer à 3 ou 4 %). On a surtout relevé des infractions dans certains domaines, les fruits et légumes, la viande, plus des infractions de vacances. Mais paradoxalement, plus le blocage est réussi, plus la sortie est dangereuse...

- Comment le blocage a-til été détourné?

Il y a deux manières de le détourner : de la part de certains producteurs, des changements de conditionnement qu'on peut estimer bizarres. Je peux vous en citer un exemple : 60 couches pour 55,50 F; et après, 40 couches pour 50,35 F (« Peaudouce », vendues à Prisunic). Faites le calcul : vous verrez que ça correspond à une augmentation. Il y a d'autres exemples: un produit contre les moustiques, « Catch », dont la contenance a diminué; de la nourriture pour chiens dont le conditionnement ne représente plus que les deux tiers de l'ancien pour le même prix...

Plus le blocage se poursuivra, plus on verra ce genre d'échappatoires, car il est évident qu'il faut un certain temps pour changer les conditionnements. Pour des professions dont l'encadrement risque de se poursuivre durant l'année 1983, ce genre de comportement à mon avis risque d'augmenter. Et puis, autre méthode de la part des commerçants, il y a eu des politiques systématiques, dans certaines chaînes, visant à modifier très sérieusement l'assortiment. Un exemple: dans telles chaîne, vous aviez en rayon au début de l'été 5 petits déjeuners chocolatés différents. Et maintenant il y en a 17. Or, sur ces 17, il n'y en a que deux qui faisaient partie des 5 du début. Grosso modo, cela veut dire qu'il n'y a que deux prix sur 17 pour lesquels on a des prix de référence datant d'avant le 11 juin. C'est-à-dire que, sur ce rayon-là, 15 prix sur 17 ne sont pas bloqués. Si on généralise cela, c'est invérifiable par un contrôleur. Ce

procédé semble avoir été mis

en place dans certaines chaînes de façon un peu systématique. »

C'est d'ailleurs dès le début de la période de blocage que l'Union fédérale des consommateurs avait constaté certaines irrégularités, et notamment des hausses préventives à la veille du blocage. Elle avait alors publié le communiqué suivant :

« L'entrée dans le blocage s'est accompagnée d'abus caractérisés. Entre la semaine précédant le blocage et la semaine le suivant, sur 1 400 prix « bloqués » relevés par l'UFC dans des grandes surfaces

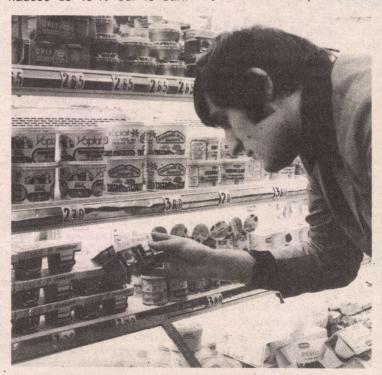
- 10 % ont subi des hausses allant jusqu'à 19 %; des produits relevés en hausse par exemple chez Radar, Mammouth, Rond-Point Coop.

- L'UFC confirme que certaines chaînes ont mis en œuvre une politique systématique de hausse le jour même du blocage, entre autres Inter-

Pour ce dernier, sur 57 produits enquêtés le 10 et le 18 juin, 19 avaient augmenté. Par exemple: hausse de 16 % sur le riz Lustucru, hausse de 11 % sur le Schweppes, hausse de 11 % Ariel, hausse de 9 % sur l'Ajax vitre. »

Dans le cadre de la sortie du blocage, comment l'Union fédérale des consommateurs compte-t-elle intervenir?

- On avait vu qu'au début du blocage, il y avait eu des hausses par anticipation. On compte vérifier si certains prennent de l'avance sur la sortie, et on pourra le dire dès la 1re ou la 2e semaine de novembre. Et ensuite, on mettra en place un dispositif sur 200 villes de France, visant à surveiller sur une centaine de produits l'augmentation des prix dans les grandes surfaces, chez les petits commerçants et également dans certaines professions: les garagistes, les professions de services, les cafés-restaurants, les teinturiers, qui se sont souvent rarement tenus aux accords dits de modération des prix, et aussi des secteurs en plein boum, le bricolage, et puis aussi les jouets avant Noël, les bouchers, aussi, qui pendant le blocage l'ont certainement le moins bien respecté. On relèvera 150 000 prix. Donc on pourra dire, un mois après la sortie du blocage, deux mois après, etc., quelle profession, quel circuit de distribution, « exasur le dentifrice Colgate, gère ». Et on n'hésitera pas à hausse de 13 % sur le baril boycotter certains produits ».



Les silences du budget 1983:

nouveau gouvernement mais vieilles méthodes

La polémique tait rage autour du budget 1983 : Bernard Pons, secrétaire général du RPR, est allé jusqu'à déclarer que ce budget est « scandaleusement truqué » et qu'il contient « de multiples artifices de présentation qui faussent la comparaison avec le budget de l'année précédente ».

La droite n'est visiblement pas gênée de reprocher aujourd'hui l'emploi de méthodes dont elle avait l'habitude, elle aussi, de faire usage lorsqu'elle était au pouvoir. A l'époque, la gauche protestait contre les manœuvres employées pour rendre le plus obscure possible la présentation du budget soumis au Parlement, présentation qui se gardait bien de faire apparaître certains chapitres de dépenses ou en minimisait d'autres.

Mais si les rôles dans le débat parlementaire sont aujourd'hui inversés entre la droite et la gauche, c'est aux mêmes méthodes qu'avant que nous avons droit pour ce budget 1983. Et Laurent Fabius y est allé de quelques innovations supplémentaires.

Par exemple les sommes que l'Etat reverse aux collectivités locales au titre du remboursement de la TVA sur les travaux qu'elles entreprennent, ou les taxes sur salaire que l'Etat se paye lui-même au titre des fonctionnaires, ne figurent

plus dans le budget 1983. Pure simplification, dit le gouvernement. Mais une simplification qui masque, côté dépenses et côté pressions fiscales, des sommes négligeables, puisqu'elle fait disparaître du budget environ 13 mil-

liards de francs, d'après l'estimation donnée par le journal Le Monde.

Le calcul des intérêts de la dette publique a été volontairement sous-estimé en reportant des dates de payement et en faisant une hypothèse très optimiste sur le taux des intérêts qu'il faudra verser. 5 milliards de dépenses disparues, estime toujours Le Monde.

Quant au « Fonds spécial grand travaux » qui a été créé, il l'a été hors budget : ceci permet de ne faire figurer dans le budget ni les dépenses prévues à ce titre, ni le montant de l'impôt supplémentaire qui va être prélevé sur l'essence pour financer ce fonds (1,4 centime par litre à partir du 1er novembre, et même 2,7 centimes par litre à partir du début 1983).

Si le Fonds de développement économique et social, fonds destiné tout particulièrement à subventionner les patrons, voit son budget baisser officiellement de 9,2 à 1 milliard, ce n'est que parce que le gouvernement a choisi de faire passer ces subventions-là par un autre

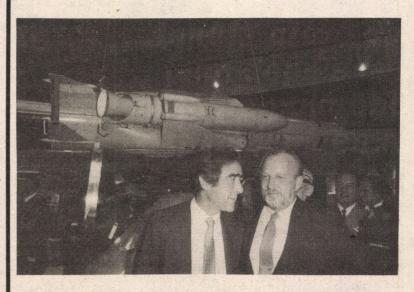
canal: elles seraient désormais versées par les banques nationalisées, le FDES ne servant plus qu'à payer la «bonification» des taux d'intérêts des prêts accordés aux entreprises dans ce cadre.

Bref, ces quelques tours de passe-passe vont tous dans le même sens : sousestimer le montant des impôts et taxes prélevés, ainsi que les dépenses de l'Etat. Après quoi, le ministre du Budget peut toujours prétendre que le budget 1983 ne progressera, par comparaison avec celui de 1982, que de 11,8 %. Le Monde, journal pourtant pro-gouvernemental, pense plutôt qu'en réalité, cette progression sera d'au moins 14 à 15 %.

Ces artifices, bien classiques, ne vont évidemment pas tromper grand monde, et certainement pas les députés qui sont habitués à voter des budgets où une partie des dépenses est toujours plus ou moins cachée et que l'on se permet, de plus, de modifier en cours d'année. Mais le gouvernement estime peut-être que cela lui permettra de faire bonne figure pour quelque temps en promettant de réduire le déficit de l'Etat. Quand ces expédients auront fait long feu, il sera toujours temps d'en trouver d'autres.

Joëlle GERARD

La réduction du budget militaire: est-ce un mirage?



Hernu, ministre de la défense, et Lagardère, P-DG de Matra, lors de l'inauguration du Salon de l'armement naval au Bourget. Entre le ministre et les industriels de l'armement, c'est loin d'être la guerre!

C'est par un arrêté du ministère du Budget que le gouvernement vient d'annuler 13,4 milliards d'autorisation de programme et 3,2 milliards de crédits de payement qui avaient été initialement prévus au budget de l'armée pour 1982.

L'annulation de ces crédits obligera l'armée à suspendre la commande de 25 avions de combat Mirage 2000, de 47 engins blindés de reconnaissance AMX 10 RC, de 26 batteries d'artillerie AUF-1 de 155 MM, et à retarder le lancement de la fabrication de 42 avions de patrouille maritime ANG.

Cette mesure a bien sûr fait bondir militaires et députés de l'opposition, qui, s'ils dénonçaient le « laxisme » du budget 1982, n'approuvent l'austérité que quand elle ne touche que le niveau de vie ou les dépenses sociales. Et même des députés socialistes ont trouvé moyen de protester contre cette restriction sur les dépenses militaires.

Mais dans le concert des * protestations, députés de gauche comme députés de droite oublient de relever au passage que d'autres ministères sont touchés par le

train d'annulations de programmes, dont le ministère de l'Education nationale, qui se voit par exemple supprimer 478 millions d'autorisations de programme et 281 millions de crédits de payements.

Notons que le ministre de la Défense, Hernu, s'est senti obligé de s'expliquer en affimant que « rien n'est abandonné, mais certaines commandes sont simplement reportées d'une année sur l'autre ». Et il a affirmé que ces restrictions budgétaires « ont été décidées en juillet dans un double souci de ne toucher en rien aux programmes nucléaires et de limiter au maximum les conséquences industrielles des étalements et des reports ».

Que les industriels de l'armement ne s'affolent donc pas outre mesure et qu'ils s'arment seulement d'un peu de patience. On ne peut pas présenter un budget d'austérité et ne pas réduire aussi les dépenses annoncées dans le domaine des armes. Mais, si l'on en croit Hernu, le mirage de la réduction du budget militaire passera vite.

Ghislaine GAUTIER

A l'hôtel Hilton, le Salon de la spéculation

Les 23, 24 et 25 octobre s'est tenu à Paris, à l'hôtel Hilton, le « Forum de l'investissement ». C'est-à-dire le salon des faux investissements qui sont des vrais tuyaux pour spéculer, échapper au fisc ou faire évader les capitaux.

C'est ainsi qu'un « exposant », la société Florida Capital Investment, vous permet de manière tout ce qu'il y a de plus légale de sortir de France un million de francs par an. En effet, le contrôle des changes est certes rigoureux en théorie. Mais en pratique, les sociétés sont autorisées à transférer par an un million de francs à destination de leurs filiales de

l'étranger. Il suffit donc à une société française de créer une filiale fictive. L'obligeante Florida Capital Investment le fait pour vous: moyennant rétribution de 15 000 F, elle créera une société en Floride dont vous pourrez être autant le secrétaire général que le technicien et le commis et par laquelle vous pourrez transférer vos avoirs!

Mais il y a bien d'autres moyens encore de faire fructifier son argent sans trop de risques. Les diamants, lingots, pièces d'or, « objets d'art » ou investissements dans l'immobilier, moyens classiques, sont concurrencés par d'autres plus

modernes. On peut investir dans une croissanterie « typical french » en Californie, faire un placement à « haute rentabilité » dans un « bistrot à la française » de Floride, acheter un conteneur de marchandise qui rapporte, paraît-îl, du 20 % l'an, ou bien acheter des terrains de tennis, ou se lancer dans une formule d'épargne-forêt appelée « le capital qui pousse ».

C'est fou ce que ça rend inquiet d'être riche. Ce n'est pas comme les smicards. Eux, ils savent quoi faire de leur

Roger PARIS

A l'armée : interdit d'avoir des idées ... et de lire « Rouge »

Trois jeunes effectuant leur service militaire, Yves Struillou et Eric Dequerd, du 60° RA de Canjuers, et Philippe Tronet, du 1er RA de Montlhéry, ont été sanctionnés par les autorités militaires à cause de leurs opinions. Yves Struilqu, par exemple, avait déjà été sanctionné au mois de mai dernier pour avoir participé au défilé du 1er mai; début octobre, il s'est vu à nouveau infliger 40 jours d'arrêts pour avoir critiqué les conditions de vie et d'hygiène au camp de Canjuers. Philippe Tronet aussi en est à sa deuxième sanction: la première fois, l'armée lui avait reproché d'être en possession d'un exemplaire de Rouge, qui est toujours interdit à l'armée ; et il vient d'avoir maintenant 20 jours d'arrêts parce qu'on l'accuse d'être à l'origine de

la signature, dans son unité, de la pétition des soldats demandant l'application du service militaire à six mois, promis par Mitterrand lors de sa candidature.

Pas plus que le gouvernement précédent, le gouvernement de la gauche ne tolère de voir un soldat protester contre les mauvaises conditions de vie à la caserne, lire la presse de son choix et encore moins exprimer son opinion (rappeler au gouvernement ses promesses, par exemple). Et ce sont les droits, pourtant élémentaires, d'opinion, d'expression et d'organisation qui continuent à être bafoués.

Gauche, droite, gauche... l'alternance pour l'état-major, ce n'est rien d'autre que la marche au pas.



Face au déficit de la

Les salariés La salariés payent toujours plus

Les organismes de Sécurité sociale gèrent environ les trois quarts de l'ensemble des prestations sociales, c'est-à-dire toutes celles concernant la maladie, la vieillesse et la famille, mais à l'exclusion de l'assurance-chômage en particulier. Les sommes gérées ainsi sont considérables et représentaient 540 milliards en 1980.

- D'OÙ VIENT L'ARGENT?

Alors qu'à son origine, en 1945, la Sécurité sociale ne concernait que les salariés, elle s'est élargie ensuite à d'autres catégories de la population, avec la création de multiples « régimes » spéciaux ou autonomes, notamment pour les exploitants agricoles en 1961 et les non-salariés nonagricoles en 1966. Cependant, une part importante - et même une part croissante, au cours de ces dix dernières années — des ressources de la Sécurité sociale provient toujours des salaires. Ainsi, en 1980, 22 % des ressources de l'ensemble des régimes de Sécurité sociale étaient constitués par la cotisation salariale qui figure sur le bulletin de paye, et 56,7 % par la part patronale, qui est en fait, elle aussi, une part du salaire, du prix payé par le patron pour sa main-d'œuvre. En fait, la part salariale plus la part « patronale » constituaient, en 1976, 32,8 % du revenu de l'ouvrier, contre 12,5 % de celui d'un cadre moyen et 9,6 % de celui d'un cadre supérieur. Pour les professions indépendantes, les cotisations sociales ne constituaient qu'une part bien plus faible du revenu: 8,6 %. Ce sont donc bien les plus petits salariés, ouvriers et employés, qui fournissent la part la plus importante des fonds des caisses de Sécurité sociale.

Cela est encore souligné par le fait que les cotisations des salariés ont augmenté plus vite que celles des patrons, celles des non-salariés ou même que les subventions de l'Etat. Ainsi dans le financement de la Sécurité sociale, entre 1970 et 1980, la part de l'Etat a baissé de 2,1 points, celle des cotisations « patronales » de 3 points, tandis que celle des cotisations payées par les salariés augmentait de 5,6 points, la part des non-salariés restant à peu près stable (-0,5 point).

A QUOI SERVENT CES FONDS?

Les cotisations payées par les salariés sont utilisées parfois à des dépenses qui n'ont

qu'un lointain rapport avec des prestations sociales. Il en va ainsi d'une partie du financement de nouveaux hôpitaux, pour lequel la Sécurité sociale accorde des dons, des prêts sans intérêt et supporte, dans le remboursement du prix de la journée, les intérêts des emprunts émis par l'administration. Un autre exemple est donné par la TVA payée sur les équipements et les médicaments utilisés dans les hôpitaux. Elle constitue en fait une subvention de la Sécurité sociale à l'Etat, évaluée par la CGT, dans sa revue Options du 5 avril 82, à 8,5 milliards de francs.

Les cotisations des salariés au régime général de la Sécurité sociale servent aussi à financer le déficit d'autres régimes par des versements d'un régime à l'autre, versements qui se sont élevés en 1979, à près de 6,7 milliards de francs. Ainsi, au nom de la solidarité, les salariés subventionnent aussi d'autres catégories sociales qui continuent à payer en cotisations sociales une part beaucoup moins importante de leurs revenus.

UNE SITUATION AGGRAVEE PAR LE CHOMAGE

Toutes ces charges qui pèsent sur les salariés avaient déjà entraîné l'accroissement des cotisations des salariés avant même la crise actuelle.

A cause de celle-ci, l'accroissement du chômage a fait en sorte que la Sécurité sociale a subi un manque-à-gagner de cotisations qui est passé de 3,2 milliards en 1975 à 16.9 milliards en 1980 et représente pour ces années un total de 53,6 milliards qui ne sont pas rentrés dans les caisses.

Face à cette situation, les fférents plans élaborés par les ministres successifs, depuis Durafour en janvier sociales, qui étaient devenues 1976 jusqu'à Bérégovoy en France un élément essentiel aujourd'hui, ont surtout con- du niveau de vie, seront remisisté à augmenter les cotisa- ses en cause. tions de ceux qui avaient du travail ou à limiter les prestations offertes, en matière de santé en particulier.

La venue de la gauche au gouvernement n'a rien changé à cette façon d'aborder le problème du déficit croissant de la Sécurité sociale. Et en novembre 1981 Nicole Questiaux, alors ministre de la Solidarité, annonça un prélèvement supplémentaire de 1 % sur tous les salaires et sur les allocations-chômage supérieures au SMIC. Les salariés allaient devoir payer 17 milliards de plus, tandis que les patrons voyaient leurs cotisations relevées dans le même temps de 16 milliards.

Le tout récent plan de Bérégovoy prévoit que les cotisations des pré-retraités touchant plus que le SMIC passent de 2 à 5,5 %, ainsi que l'instauration d'une vignette, c'est-à-dire d'une nouvelle taxe, sur les tabacs et alcools. l'affranchissement des lettres adressées à la Sécurité sociale. Par ailleurs, il ressort des tiroirs un projet élaboré en 1979 sous Giscard, en instaurant un forfait hôtelier de 20 francs par jour dans les hôpi-

De leur côté les artisans, commerçants, membres des professions libérales cotiseront 1 % supplémentaire sur leurs revenus.

Certes, les prix de certains médicaments devraient en principe baisser. Mais les taux de remboursement de ceux dit « de confort » (sirops, laxatifs, fortifiants), actuellement de 40 %, doivent être revus en baisse. Quant à l'amélioration des remboursements sur les lunettes et les soins dentaires, annoncée puis annulée en juillet dernier, puis réannoncée en septembre, personne ne sait ce qu'elle sera vraiment... Une chose est sûre, par contre, c'est que le plan de Bérégovoy respecte les promesses de Mauroy de ne pas augmenter les charges des entreprises d'ici juillet 1983. Et pour l'instant, la seule mesure évoquée par le projet est celle d'une taxe sur la publicité médicale dont cependant le taux, initialement prévu en juillet de 8 %, est aujourd'hui ramené à 5 %.

Une telle politique, au moment où le chômage ne cesse de croître, ne peut conduire qu'à l'amenuisement des fonds de la Sécurité sociale. Et cela tandis que les cotisations pèseront de plus en plus lourd sur tous ceux qui restent au travail et que les prestations

Le projet de loi de Bérégovoy, ministre des Affaires sociales et de la Solidarité nationale, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 20 octobre dernier et relatif au financement de la Sécurité sociale, montre dans quelle direction le gouvernement de gauche entend chercher des solutions éventuelles au déficit de la Sécurité sociale, dont le trou de 30 milliards pour la seule assurance-maladie donne une idée de l'importance.

Aux yeux du gouvernement, le sens de la solidarité nationale ne passe certes pas par la nécessité de contraindre les patrons à puiser dans leurs propres réserves, pour éponger un tant soit peu ce déficit auquel ils ont d'ailleurs largement contribué. Non, comme ses prédécesseurs, le gouvernement entend s'adresser aux salariés et autres catégories de la population laborieuse pour qu'elles payent, elles, encore un peu plus cher des prestations sociales en passe d'être rognées.

Cela ne permettra pas, bien sûr, de redresser l'équilibre financier de la Sécurité sociale. Car les deux milliards de francs que devrait rapporter le forfait hôtelier, les vignettes sur l'alcool et le tabac, les cotisations des préretraités ou des travailleurs non salariés non agricoles, seront très, très loin d'être suffisants. Mais qu'importe, puisque l'important est de ne pas faire payer les industriels.

En arrivant au gouvernement, le Parti Socialiste avait pourtant annoncé qu'il tenait à la Sécurité sociale comme à la prunelle de ses yeux. Peu de temps après, il relevait le taux des allocations familiales (et de logement) de 50 % en deux fois, le minimum vieillesse à 2 000 francs par mois et l'allocation aux handicapés de 20 %. Ce furent ses premières mesures, mais à peu près aussi les dernières visant à améliorer les prestations sociales. Depuis, on a surtout vu, en ce domaine comme en d'autres, quelles étaient les mesures antiouvrières que le gouvernement était capable de prendre.

Jusqu'à présent les prestations sociales, même modestes, ont permis aux travailleurs

Les patrons creusent le déficit

D'après le rapport officiel de la commission Bloch-Laîné, la part des cotisations patronales restées impayées en fin d'année a pratiquement doublé entre 1973 et 1980. Au 31 décembre 1980, elle avait atteint 14,5 milliards, dont 7 milliards considérés par la

Sécurité sociale comme défini- a quelques jours seulement, au tivement perdus!

nales d'ici la fin 1981. Mais il y nat à honorer ses dettes.

moment de l'examen du projet sur le financement de la Sécu-Au moment où elle rétablis- rité sociale à l'Assemblée sait la cotisation suplémen- nationale, c'est de 17 milliards taire de 1 % sur les salaires, de dettes patronales cumulées Nicole Questiaux avait déclaré dont il a été question... sans pouvoir récupérer 3 milliards que soit évoquée, bien sûr, de francs sur les dettes patro- l'idée de contraindre le patro-

Sécurité sociale, usses solutions contre les travailleurs

de faire face plus facilement à un certain nombre d'aléas de la vie, comme la maladie, les accidents, ou même le chômage tant que celui-ci ne concernait qu'un petit nombre d'entre eux et était de courte durée. Elles ont assuré un minimum, bien que très largement insuffisant, aux personnes âgées ou apporté quelques ressources supplémentaires pour élever les enfants.

Mais cela, c'était valable dans une période de relative prospérité, où justement les prestations sociales représentaient pour les travailleurs un apport supplémentaire très appréciable mais pas absolument indispensable au maintien de leur niveau de vie. Aujourd'hui, alors que le chômage touche plus de deux millions de salariés, alors que les salaires restent bloqués, que le coût de la vie augmente malgré les dénégations officielles, le fait de pouvoir bénéficier en cas de maladie, de chômage, etc., des prestations sociales pour lesquelles les travailleurs ont cotisé toute leur vie, peut devenir un facteur décisif dans les conditions de vie. Mais justement, c'est aussi à ce moment qu'elles risquent d'être le plus gravement remises en cause, puisque le nombre de cotisants baisse en proportion du chômage et que le gouvernement se refuse à chercher du côté du patronat des sources de financement.

Face à ce danger, les salariés et toute la population laborieuse ne peuvent donc rien attendre du gouvernement actuel. Lors du vote à l'Assemblée nationale du projet de financement de la Sécurité sociale, les députés du Parti Communiste, eux aussi, ont « voté pour, tout en étant contre », comme l'a déclaré Lajoinie, expliquant au nom du groupe communiste : « Nous ne voulons pas mettre en cause la cohésion de la majorité ».

Pour que, dans ce domaine aussi, les travailleurs ne fassent pas tous les frais de la crise actuelle, c'est encore et toujours sur leur propre détermination, sur leur mobilisation et leurs luttes qu'ils doivent compter.

Jean SANDAY

Les prestations sociales en chiffres

Elles ont représenté 658 milliards de francs en 1980 et 778 milliards en 1981.

En valeur réelle, ce que la population a reçu en prestations sociales a été multiplié par quatre en vingt ans.

Comparées au revenu disponible (après déduction des impôts et des cotisations sociales), elles en représentaient le dixième en 1938, le cinquième il y a vingt ans. Elles en constituent le tiers aujourd'hui. Ainsi, en 1981, les prestations sociales mensuelles par habitant étaient de 1 200 francs en moyenne pour un revenu disponible moyen de 3 630 francs. Bien sûr, cela n'est qu'une moyenne et elles peuvent représenter la quasi-totalité des ressources pour un retraité, un chômeur ou un grand malade.

D'après les Comptes de la nation de 1981, les prestations sociales sont destinées aux personnes âgées (42 %), à la santé (35 %), aux familles (14,3 %).

Il faut noter, enfin, que la part consacrée aux chômeurs était de 0,9 % en 1970, de 4,1 % en 1978 et qu'elle a atteint, en 1981, 8,6 %.

QUAND L'URSSAF TENTE DE FAIRE PAYER LES PATRONS

Un rapport publié en juin dernier par l'inspection générale des Affaires sociales rend compte de toute la délicatesse de l'URSSAF envers les employeurs dont elle est chargée de recouvrir les cotisations. Les auteurs ont choisi un échantillon de onze organismes, parmi les 105 URSSAF existantes dans les différents départements.

Pour les demandes de délai de paiement que peuvent solliciter les employeurs, le rapport indique que « la fréquence des rejets ne dépasse pas respectivement 10 et 20 % des demandes, suivant que leur instruction relève du directeur ou de la commission de recours gracieux. La fréquence des rejets descend même respectivement à 0,08 % et 3,91 % des demandes à l'URSSAF de Beauvais ».

Et encore, ceux qui auraient été éconduits peuvent déposer un recours devant une commission. Seulement 4 % le font, tandis que les autres « paraissent satisfaits », note le rapport

En accordant ces délais de paiement, l'URSSAF cède aux patrons un crédit vraiment très bon marché et, dans certains cas, « l'intérêt de retard sur douze mois s'établit à 11 % et se compare très favorablement au coût du crédit ». C'est le moins qu'on puisse dire!

Quand il s'agit d'un sursis de courte durée, de l'ordre de deux mois, « comme la contrainte ne peut matériellement être signifiée dans ce délai, il ne s'agit pas d'un sursis à l'exécution des poursuites, mais plutôt d'une mesure de relation publique à l'égard des cotisants »!

Et le rapport poursuit : « Pour les débiteurs présentant des garanties solides, l'accord de sursis peut au départ porter sur une période de 6 à 24 mois. Le paiement ponctuel des cotisations échues après l'accord peut d'ailleurs justifier, le cas échéant, son assouplissement »... Autrement dit, les patrons peuvent payer, quand ils paient, quand cela les arrange.

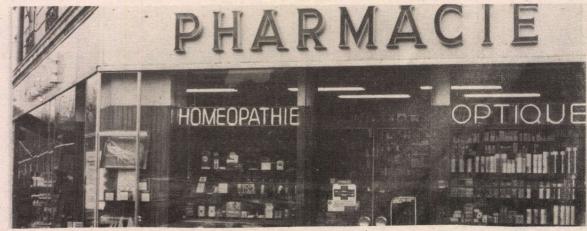
Enfin, quand un patron ne veut vraiment pas payer malgré toutes les facilités de paiement que peut lui accorder l'URS-SAF, celle-ci a, en principe, recours à un huissier pour un recouvrement forcé. Mais cela

ne va pas sans mal... pour l'URSSAF: « A Nancy, par exemple, il est entendu (...) que la procédure ne dépasse pas le stade de la signification pour les petites créances et les débiteurs notoirement insolvables ».

« En pratique, les URSSAF ont peu d'informations sur l'évolution des procédures. Les dates de signification ne sont en général pas connues. Les méthodes de suivi des huissiers sont très variables. Certaines URSSAF organisent des visites chez les huissiers une fois tous les deux ans, à Nancy par exemple ».

A Marseille, en novembre 1980, il a été demandé aux huissiers de fournir leurs listings, en indiquant l'état de chaque affaire. En bien, « plus d'un an après, et en dépit de plusieurs rappels, certains huissiers ne répondent toujours pas. Un autre répond qu'il ne retrouve pas certains dossiers »...

Quand on est patron, il faut décidément avoir une sacrée dose de bonne volonté pour payer ses dettes à l'URSSAF.



TROP LOURDES, LES CHARGES SOCIALES?

Si on compare aux autres pays de la Communauté économique européenne, la part des dépenses sociales dans le Produit intérieur brut occupe en France une position très

moyenne.

Ces dépenses sont financées pour une large part par des cotisations (80 %), au contraire du Danemark par exem-

ple, où elles proviennent surtout d'un financement public représentant là-bas 83,5 % de leur montant.

Cela ne signifie nullement que les charges dont se plaint le patronat soient plus élevées en France qu'ailleurs. Car, en effet, calculé sur la base d'une unité standard européenne, le coût horaire de la main-d'œuvre industrielle représenté par les salaires et les cotisations était en 1978 de 6,30 unités de compte en France, contre 7,26 en RFA, 7,69 aux Pays-Bas, 7,74 en Belgique, 7,61 au Luxembourg. Il n'y a qu'au Danemark (6,20) et au Royaume-Uni (5,3) que le coût de la main-d'œuvre ait été plus bas qu'en France. Et une

commission du VIIe Plan pouvait ainsi constater que « l'importance relative des cotisations d'employeurs a pour contrepartie des salaires nets plus faibles. Autrement dit, à coût salarial donné, les entreprises françaises paient moins de salaire direct et plus de charges sociales que les entreprises allemandes et néerlandaises ».

Non seulement le patronat est mauvais payeur quand il s'agit de verser sa part aux organismes sociaux, mais encore il a le culot de se plaindre que cette part est trop lourde!

Leur situation juge la société

Plusieurs milliers de handicapés (3 000 à 4 000) ont manifesté à Paris le samedi 23 octobre pour réclamer une meilleure accessibilité aux transports et aux édifices. « On veut rouler où vous marchez, on veut aller où vous allez! », proclamaient leurs pancartes.

M. Lospied, rédacteur en chef de la revue Faire Face, de l'Association des Paralysés de France, qui organisait cette manifestation, nous a exposé les problèmes auxquels se heurtent les handicapés.

« Des principes existent dans la loi de juin 1975, qui énonce que les déplacements des personnes handicapées seront facilités : « Pour adapter les services de transport collectif, pour aménager progressivement les normes de construction des véhicules ainsi que la condition d'accès à ces véhicules, ou encore pour faciliter la création et le fonctionnement de services de transport spécialisés pour les handicapés ou, à défaut, l'utilisation de transports individuels ».

Ces principes sont bons, mais les décrets d'application sont d'une lenteur désespérante.

En ce qui concerne d'abord les édifices publics. Il y a ceux qui sont déjà construits et ceux qui sont à construire. Pour ces derniers, cela commence à entrer en application, mais il faut que l'architecte soit au courant, ce qui n'est pas toujours évident, et que le promoteur lui aussi soit au courant et, s'il l'est, qu'il veuille bien le faire... Or, il n'y a pas de sanctions prévues dans cette loi.

En ce qui concerne les édifices déjà construits, le financement n'est pas prévu. Il y a un plan, étalé dans le temps, en fonction de l'importance des travaux à effectuer, sur cinq ou vingt ans.

A Paris, par exemple, la moitié environ des mairies sont accessibles. Quelquefois, il suffit de pas grand-chose pour rendre un édifice accessible, comme élargir une porte de deux centimètres. Pour les bureaux de poste, c'est le même problème. Un beau bureau de poste a été fait à Latour-Maubourg, à Paris, où on a mis beaucoup d'argent, mais il a un côté prestige. Ce n'est qu'un bureau de poste vitrine, en quelque sorte.

Pour la voirie, il est prévu sur cinq ou dix ans d'adapter certains circuits faisant le tour des bâtiments essentiels. Cela a été fait à Grenoble, Lorient, Bordeaux, Mulhouse, Aix et dans certains villages, sous la pression des associations. A Paris, c'est très ponctuel.

Pour les transports, la SNCF a commencé à faire des toutes petites choses: depuis deux ans, il y a un accueil des handicapés dans certaines gares, un guide, un parcours fléché. Mais à la Gare du Nord, par exemple, il n'y a pas de toilettes accessibles. A la Gare de Lyon, elles n'existent que depuis deux mois seulement. (...) La SNCF a également réalisé un wagon « à grande accessibilité » conçu pour des gens à fauteuil. Mais c'est encore au niveau expérimental. La SNCF veut bien étudier également une prise en charge partielle de la tierce personne, souvent indispensable pour accompagner un handicapé, comme cela existe déjà pour les aveugles et les invalides de guerre. (...)

Pour la RATP, évidemment, on ne demande pas une refonte complète du réseau. Mais on remarque que même les nouveaux métros, comme ceux de Marseille ou de Lyon, ne sont pas accessibles.

On espère que les futurs métros, comme celui de Lille, le seront.

Faute d'accès aux transports urbains, nous demandons en attendant un système de transport collectif qui rende les mêmes services que les transports urbains, soit un système spécifique pour handicapés, comme celui qui existe déjà un peu, géré par les associations, répondant à la demande, mais qui n'est pas souple, fonctionnant du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h, soit l'utilisation des taxis. Le réseau existe : il est dense et souple. Son problème, c'est le coût. A Lyon, il existe déjà des chèques-taxi. C'est un système qui pourrait se généraliser. Nous demandons qu'il soit aux mêmes tarifs que les transports en commun.

Enfin, des plans existent pour équiper Strasbourg, Saint-Etienne, Grenoble et Nantes en tramways, mais ils ne prévoient pas l'accès aux handicapés! Nous espérons pouvoir les faire modifier.

Il y a également le transport individuel. Il faut savoir qu'un handicapé, même des jambes, peut conduire une voiture équipée. Mais là aussi, il y a le coût: environ 5 000 F supplémentaires

Nous sommes environ un million de handicapés. Il y a aussi d'autres personnes à mobilité réduite: les personnes âgées, les femmes avec des landaus, etc. Nous voudrions qu'on nous prenne en compte, dans tous les aspects de la vie sociale. Et pour cela, la possibilité de se déplacer est essentielle pour mener une vie comme tout le monde. »

En fait, l'ensemble des problèmes soulignés par les associations de handicapés se ramènent à un seul : la société capitaliste où nous vivons envisage très difficilement de faire les frais nécessaires pour permettre aux handicapés de vivre « comme tout le monde » au sein d'une société qui ferait à chacun sa place. Ça n'est pas « rentable » sans doute ?

Laurence VINON



« Même les nouveaux métros... ne sont pas accessibles. » Ici, manifestation lors de l'inauguration du métro de Lyon.

Paris 13^e:

Vingt travailleurs font la grève de la faim depuis le 19 octobre pour obtenir des papiers en règle

« Nous faisons la grève de la faim pour pouvoir vivre. Nous demandons le soutien de toutes les associations et de la presse. » C'est en ces termes que s'est exprimé le représentant d'une vingtaine de travailleurs africains actuellement à leur dixième iour de grève de la faim pour la régularisation de leurs permis de séjour en France, et qui occupent le troisième étagé d'une vaste bâtisse, au 27, avenue de Choisy à Paris

A l'entrée d'un long couloir, un tableau d'affichage: le planning des permanences assurées par les foyers de travailleurs africains de la région parisienne. A tour de rôle, ils viennent soutenir leurs camarades, les encourager, leur servir à boire, faire le ménage. Ce sont eux aussi qui accompagnent les sympathisants venus manifester leur soutien. Et qui expliquent les raisons de la grève.

Bien que divisés par leurs origines tribales et ethniques (Sarakolés, Peuhls, etc.), bien que ne parlant ni la même langue, ni le français, ils forment une communauté qu'on sent solidaire. Certains sont en France depuis plusieurs années, ayant laissé femmes et enfants au pays, sans possibilité de retour, ne serait-ce qu'un été, à cause de leur situation irrégulière.

Ces travailleurs font partie des laissés pour compte de la vaste opération de régularisation lancée peu après les élections de 1981. Sans raison, peut-être parce que le quota que semble s'être fixé le gouvernement est atteint, ou parce que la politique du gouvernement s'est durcie vis-à-vis des immigrés, de nombreux dossiers déposés régulièrement dans le cadre de la p océdure légale, ont été rejetés. D'autres, à cause des difficultés administratives accumulées. n'ont pu être déposés à temps.

Les grévistes s'inquiètent parce que, l'opération touchant à sa fin, de très nombreux travailleurs clandestins vont se retrouver en situation irrégulière et donc passibles d'expulsion.

Si officiellement, le nombre des « régularisés » s'élève à 120 000, ils sont encore environ 20 000 à avoir transmis des dossiers qui ont été rejetés. Et encore bien plus nombreux à n'avoir pas de dossiers.

Actuellement, toute la procédure semble même bloquée. Certaines préfectures rejettent les demandes systématiquement. « Nous avons déjà 85 % de régularisés, ça suffit comme ça», disent-elles, comme s'il y avait un seuil... D'autres. ou les mêmes, élèvent des chicanes administratives: les preuves par témoignage de la pré-sence sur le territoire français avant janvier 1981 ne sont pas admises, les autorisations provisoires de séjour sont insuffisantes pour donner droit à du travail... pourtant nécessaire pour avoir droit à une autorisation définitive, les courriers sont envoyés à des adresses fantaisistes,

Les recours sont rendus difficiles, car les préfectures ne motivent pas leur refus. Parfois, même, l'administration a envoyé des lettres demandant de licencier et de supprimer la Sécurité sociale aux travailleurs dont le dossier a été refusé.

La situation est à ce point dramatique, les travailleurs craignent tant de retrouver les conditions de la clandestinité, avec fausses cartes, travail au noir, risques perpétuels des contrôles policiers et de refoulement, qu'ils étaient nombreux à vouloir faire la grève de la faim. Plus de cent se sont portés volontaires.

La grève a pour but d'attirer l'attention des pouvoirs publics, et d'alerter l'opinion. « Nous avons besoin de soutien, de soutien moral plus que matériel. Surtout de la part de Français. Nous en voyons peu. Venez et apporteznous votre soutien », disent-ils.

Le marché de la vidéo: Protectionnistes, nous? intéressant pour Thomson et la CGE



Fillioud, ministre de la Communication, lors de l'inauguration du dernier Salon de la Vidéo-communication, en compagnie de l'« homme araignée », héros de dessins animés américains

La « vidéo » est à la mode. Le marché des magnétoscopes, vidéocassettes et autres systèmes électroniques est, en cette période de crise, un des seuls qui semble avoir de beaux jours devant lui. Le ministre des PTT a annoncé le développement de la « vidéocommunication » pour les années à venir. Le salon du « Vidcom », salon de la vidéo et de ses dérivés, a fait de son côté la publicité nécessaire aux fabricants et vendeurs de ce type de matériel.

D'ores et déjà, les magnétoscopes ont fait une percée dans les foyers français. Il y aurait, fin 1982, un million de magnétoscopes en France contre seulement 500 000 à la fin de l'an dernier. Les industriels se frottent les mains, puisqu'ils attendent une augmentation des ventes de magnétoscopes et de cassettes pré-enregistrées, de 70 à 80 % par an pour les trois années à venir. A ce rythme, la vignette de 471 F sur chaque magnétoscope, qui doit s'appliquer à partir de 1983, risque de rapporter gros. Beaucoup plus, en tout cas que le prétendu manque à gagner causé par l'exonération de la redevance télé pour les personnes âgées, et que le gouvernement a mis en avant pour justifier cette vignette.

Mais pour l'instant, si le boom vidéo rapportera au gouvernement français, il ne rapporte pas beaucoup aux constructeurs français, puisque les Japonais dominent le marché avec 95 % des ventes. Les magnétoscopes Thomson, par exemple, sont importés du Japon, seule l'étiquette est « made in France ».

En attendant un magnétoscope « bien de chez nous », le gouvernement français essaie de faire profiter tout de même les patrons de l'engouement pour la « vidéo ». La DGT, la Direction générale des télécommunications, voudrait développer dans les années à venir la « vidéocommunication » qui offre l'insigne avantage de ne pas souffrir de concurrence. Il s'agit d'installer un câblage spécial, qui remplacerait avantageusement le câble téléphonique actuel, et associerait le téléphone et la télévision. Ces câbles permettraient un débit de communications beaucoup plus important, et surtout la transmission simultanée d'images. Voilà les possibilités que la DGT met en avant et que ce fameux câble

- le téléphone, bien entendu ; - la communication par visiophone (dialogue par image entre plusieurs abonnés);

- la distribution par câble des programmes de télévision;

la télé-informatique ;

- la télécopie ;

- les renseignements, et l'accès à ce qu'on appelle des « banques de données » ;

- l'annuaire électronique, etc. Plusieurs de ces possibilités existent, le plus souvent à titre expérimental. Ainsi les réseaux câblés de programmes de télévilles (Créteil, Tours, Montignyles-Metz, Sarcelles). Mais les bénéficiaires n'ont, outre les trois chaînes nationales, que peu de programmes supplémentaires.

L'annuaire électronique est en service dans l'Ille-et-Vilaine. Télétel, à Vélizy, permet à l'abonné d'obtenir divers renseignements administratifs et de consulter des catalogues publicitaires.

Mais avec le câblage systématique de tous les foyers (1,5 million de foyers câblés avant 1986), le ministre promet tout à la fois. Les arguments ne manquent pas. Dans les années à venir, les satellites de télévision devraient transmettre les programmes d'une dizaine de chaînes. Selon M. Dondoux, directeur de la DGT, « il n'est

pas sérieux d'envisager l'installation de plusieurs antennes sur les toits, d'où la nécessité de câbler les immeubles et les zones pavillonaires, soit un marché de 10 à 17 millions de foyers à câbler ».

« Un marché », en effet. La DGT qui a été ces dernières années un des plus gros clients de l'industrie téléphonique et électronique française (20 milliards de francs par an), commence à être sur le plan de l'installation du réseau téléphonique en bout de piste, et voudrait retrouver un gros marché pour ses chers fournisseurs, Thomson et CGE principalement.

Il y avait, en 1975, 7 millions d'abonnés au téléphone. Depuis, chaque année, deux millions de raccordements ont été effectués, avec tout ce que cela veut dire de commandes de postes, de centraux, de lignes... Mais pour 1985, et au-delà, il faut trouver autre

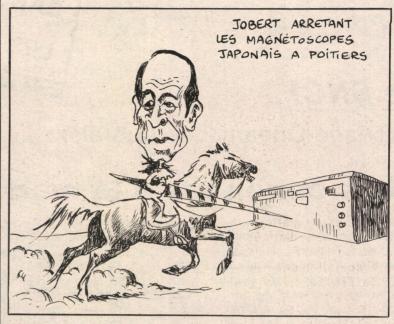
L'idée nouvelle est donc cette « vidéocommunication » associée à la nouvelle technique de câblage par « fibres optiques ». Cette technique a l'avantage d'être mise en œuvre par Thomson et la CGE.

Les PTT prévoient un budget de 6 milliards consacrés au seul câblage du réseau. Mais l'abonné devra acheter ou louer, pour utiliser ces nouvelles possibilités, de nouveaux postes téléphoniques, une bonne partie des téléviseurs actuels seront dépassés. Il faudra s'équiper d'écrans spéciaux, de claviers en tout genre, de magnétoscopes perfectionnés.

Les prétendus « paris de l'an 2000 » et autres formules futuristes cachent mal les véritables mobiles de ce genre d'opération: aider à coups de deniers publics des industries boiteuses à faire du profit!

Bertrand GORDES

Allons, donc...



Il est des lieux chargés d'histoire. Poitiers est de ceux-là. C'est la capitale du Poitou-Charentes. Nos ancêtres les Francs-Gaulois y ont vaillamment arrêté l'invasion barbaresque venue du sud il y a 1250

Cette brillante victoire de Charles Martel est en passe de se renouveler. Sous la houlette, cette fois, du chevalier du commerce extérieur Jobert, la France monte aux remparts pour arrêter l'invasion nippone. Les magnétoscopes devront dorénavant passer par le bureau des douanes de Poi-

Pour les autres articles de haute fidélité, il sera fait appel à un autre ancêtre prestigieux : Vercingétorix. Comme il a su arrêter les légions romaines à Gergovie, c'est là, dans les faubourgs, à Clermont-Ferrand, que les hordes de matériel asiate devront se faire estam-

Devant l'invasion, la France se replie sur son nombril, quoi de plus logique? Mais cela

n'arrêtera sûrement pas les vagues d'importations. Elles ne viennent pas du bout de la planète pour s'arrêter devant un détour de quelques kilomètres, serait-ce de routes départementales. Mais quel ques obstacles administratifs ne sont pas à négliger. Non seulement cela peut servir d'avertissement et inciter le péril jaune à se faire moins périlleux, mais cela peut aussi contenir quelques instants, le temps d'une élection par exemple, au pire moment, celui de Noël par exemple, les importations.

Partir à la reconquête du territoire-marché français implique de bouter l'ennemi hors de France. Mais comment faire du protectionnisme intégral quand on exporte soimême 40 % de sa production ? Comment ne pas encourir de représailles ?

Cette quadrature de l'hexagone est insoluble. Alors Fabius-Jobert font du protectionnisme sans l'avouer. A leur manière. Social-jésuitement.

Alain MARQUET

La reconquête, coûte que coûte!

La France, entendez Thomson, construira un million de magnétoscopes en 1986. C'est le ministre J.-P. Chevènement qui l'a décidé. Mais comme le retard par rapport aux Japonais, et accessoirement Philips, est trop important, les magnétoscopes « made in France » seront sous licence. Reste seulement à décider si ce sera sous licence japonaise ou néerlandaise, les deux techniques s'excluant d'ailleurs l'une l'autre pour des raisons de basse concurrence commerciale bien compréhensible

Pour ceux qui éprouveraient à cette nouvelle le besoin de pousser un petit cocòrico, bien que les idées, pour une fois, ce sont les autres qui les ont, il faut préciser que le magnétoscope bâtard biende-chez-nous coûtera évidemment plus cher. Qu'importe d'ailleurs. D'ici à 1986 tous les foyers français seront sûrement déjà équipés, moins chers, et meilleur!

A.M.

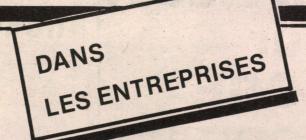
BÊTIFIEZ FRANÇAIS

Le 9 octobre, paraissait dans La Dépêche du Midi un article intitulé « Comment roulent-ils? ». A l'occasion du Salon de l'automobile, un journaliste avait posé la question « Quel véhicule utilisezvous couramment? » à diverses personnalités locales.

Parmi elles, Nelly Foissac, adjointe au maire d'Albi et membre du Comité Central du Parti Communiste. Le journaliste affirmait qu'elle roulait membre du Comité Central du « en Lada tchécoslovaque rouge ».

Mais le surlendemain paraissait le rectificatif cinglant «Je roule français» dans lequel l'intéressée tenait à préciser qu'elle roulait en réalité en Renault 5, et que la Lada, fabriquée d'ailleurs en URSS et non en Tchécoslovaquie, appartenait en fait à son mari qui est, certes, lui aussi responsable du Parti Communiste, qui n'est ni adjoint au maire d'Albi, ni

Vont-ils divorcer?



• SNCF

(Triage Orléans-Les Aubrais):

Les cadences à la mode Fiterman

Le PCF et la CGT militant pour la « défense du triage » contre « la casse des Aubrais », dans un premier temps, la nouvelle du transfert d'une partie du trafic de Paris-Tolbiac aux Aubrais-Orléans, a été favorablement accueillie.

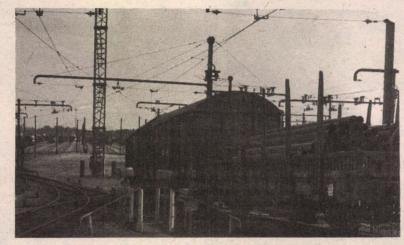
Mais aujourd'hui c'est la groone.

Depuis un mois en effet, c'est 300 wagons de plus par jour qui arrivent au triage des Aubrais-Orléans.

300 wagons en plus, mais pas un cheminot en plus. Par contre, à Paris-Tolbiac, ce sont 18 postes de travail qui ont été supprimés à la suite du transfert!

Ainsi maintenant nous sommes nombreux à cavaler d'un bout à l'autre du triage pour préparer les trains et cela pendant 8 heures.

Les règles de sécurité élémentaires ne sont plus appliquées. La semaine dernière, deux visiteurs ont juste eu le temps de sortir d'un attelage avant qu'un wagon ne vienne



percuter le train qu'ils vérifiaient. On leur avait pourtant donné l'assurance qu'il n'y avait plus de wagons à recevoir sur cette voie (comme le prévoit le règlement).

Dans les conditions actuelles, avec les cadences et la fatigue, les risques d'accident deviennent plus important.

Devant cette situation, la CGT a fait une motion... à la direction de la gare et parle de grève... pour revendiquer pêlemêle, « le salaire mini à 4100 F,

2 postes supplémentaires et que la direction locale arrête de bloquer le changement »!

Mais pas un mot sur les directives gouvernementales données par Fiterman luimême sur l'accroissement de productivité que doit avoir chaque cheminot!

La dégradation de la situation que nous vivons en est pourtant la conséquence directe.

Correspondant LO

• CGCT Massy (Essonne 91)

Un congé réflexion... qui fait réfléchir

550 des 650 travailleurs de la CGCT Massy sont au chômage partiel payé à 100 % du 25 au 29 octobre.

Il y a peu de temps, un délégué CGT membre du PCF déclarait : « C'est tuer une entreprise que de payer les gens à rester chez eux ». Du coup, la CGT a décidé de ne pas laisser mourir l'entreprise. Témoin, cette affiche intitulée : « Une autre façon de travailler » apposée au panneau syndical le vendredi 21 octobre, la veille de la semaine de congé supplémentaire :

"Les sections syndicales CGT et UFICT invitent les travailleurs, toutes catégories confondues et n'ayant pas pris de dispositions particulières pour utiliser la semaine de chômage partiel, à participer à une demijournée d'étude et de réflexion sur le devenir de l'entreprise:

Développement des activités actuelles ;

— Investissements et formation ;

— Effectif; coût de production;

Possibilité de diversification et de sous-traitance.

Cette demi-journée pourrait être le point de départ d'une réflexion plus approfondie, service par service, débouchant sur des propositions concrètes pour la relance industrielle de l'unité de production de Massy.

Point de rencontre le lundi 25 octobre 8 h 30 à la cantine ».

Pour les militants du PCF, il faut utiliser cette semaine de congés à réfléchir... à s'habituer sans doute à l'idée du « retrousser les manches ».

En tout cas, les travailleurs de la CGCT Massy ont accueilli comme il se doit ces propositions: avec des sourires, pour les plus modérés.

Correspondant LO

• CIT (Orléans)

La CGT et la CFDT retournent leur veste en signant un accord inacceptable sur les 35 h

Les directions syndicales CGT, CFDT, CGC, CFTC et CSL du groupe CIT viennent de signer le projet de la direction qui réorganise les horaires et les conditions de travail dans l'ensemble du groupe.

C'est au mois de juin 1982 que la direction de la CIT a avancé la première version de ce projet et depuis, à quelques modifications près, c'est autour du même texte que se déroule la discussion.

Pour 7 centres du groupe CIT l'horaire hebdomadaire de travail serait de 35 h au 1er novembre, et pour les autres de 38 h.

Mais la direction a exigé des contreparties que la grande majorité des travailleurs jugent encore aujourd'hui inacceptables.

C'est d'abord la perte de 4,5 % du salaire (passage de 39 à 35 h partiellement compensé). Mais, surtout pour la grande majorité, ce qu'ils n'acceptent pas, c'est l'exigence de la direction de pouvoir adapter les horaires à sa production (travail de nuit, travail en 2X8, travail 6 jours ou 7 jours sur 7 etc).

D'autre part, enfin, le préambule du projet affirme que les signataires sont d'accord sur la nécessité d'accroître la productivité des usines du groupe CIT et sur le fait que les augmentations de salaires, à venir, seront fonction de ce gain de productivité.

Voilà donc l'accord soidisant historique dont parlent certains syndicats et dont la presse, la radio et la télé se sont fait l'écho!

Dans un premier temps, travailleurs et organisations syndicales, tout le monde rejeta le projet comme inacceptable.

Dans les nombreuses réunions d'atelier comme dans les assemblées générales qui eurent lieu, personne ne trouvait quelque chose de positif au projet.

Ce n'est que depuis une quinzaine de jours que la CFDT a assoupli sa position, voyant des avancées et des points positifs là où il n'y avait rien.

A la CGT, la coordination de tous les syndicats CGT du groupe refusa la signature jusqu'au jour même de celle-ci (elle parlait même

au début de projet identique à ceux du CNPF dans le passé). C'est finalement la fédération des métaux CGT qui, apprenant que les autres syndicats allaient signer, fit pression sur les délégués chargés de donner la position de la coordination à la direction et les fit signer. Elle téléphona de centre en centre, disant que : « Untel et Untel sont pour signer, et il y a des choses nouvelles ; c'est la majorité qui veut signer maintenant ». Tout cela s'est révélé, depuis, en grande partie faux.

Il n'y a rien de nouveau et beaucoup de soi-disant acceptations de signer sont des mensonges.

C'est le retournement de veste des directions syndicales qui alimente toutes les conversations et il se trouve chaque jour quelques travailleurs de plus pour dire entre eux qu'à l'avenir le plus sûr serait de se passer de leurs « services »

Correspondant LO

• VIA (Paris 9e)

Quand les primes débloquent

La direction de VIA Assurance vient de publier officiellement les augmentations de ses tarifs Automobile à effet du 1er novembre, date du déblocage des prix.

 Pas d'augmentation pour les garanties Responsabilité civile et Défense-Recours.

8 % pour les garanties
 Dommages tous accidents et
 Collision.

— 13 % pour les garanties
 Vol, Incendie et Bris de glaces.
 En plus de cela les assurés
 devront payer, au lieu des 50 F,

65 F de « complément de prime » (soi-disant pour couvrir les frais de gestion).

L'augmentation de ces tarifs a été, comme cela est le cas pour toutes les compagnies, proposée au ministère des Finances de M. Delors, qui a donné le feu vert à la mi-octobre. Les tarifs auto auront donc augmenté en tout pour 1982 de 12,5 % en Responsabilité civile et Défense-recours; 20 % en Dommages tous accidents et Collision; 26 % en Incendie, Vol et Bris de glaces. Belle progression!

Au même moment, les patrons de VIA viennent de supprimer l'échelle mobile des salaires mensuelle gagnée en 1979 après un mois de grève et ils ont l'intention de bloquer la hausse des salaires totale pour 1982 à 10 % maximum. Que rêver de plus quand on est patron?

Les financiers de l'assurance sauront, on l'espère, apprécier la couleur du changement.

Correspondant LO

Le « camarade ministre » contre la grève d'Air Inter

Face à la grève surprise des navigants d'Air Inter, qui réclamaient la réduction du temps de travail et 50 embauches, le ministre des Transports, Charles Fiterman, a déclaré le 21 octobre qu'il « comprenait et approuvait le mécontentement légitime des... usagers » (!). Et il a ajouté qu'il « s'étonnait d'un comportement qui porte atteinte aux intérêts du transport français ». Fiterman, décidément, n'aime pas les grèves

dans les entreprises qui dépendent de son ministère. Déjà en octobre 1981, lors d'une grève à Air France, il avait mis en avant les intérêts du service public et qualifié de « provocateur » le type d'action employé, c'est-à-dire l'occupation des pistes.

Pour les travailleurs des transports, le « camarade ministre » Fiterman est décidément un ministre à 100 %. Ça ne laisse pas beaucoup de place pour le camarade! DANS LES ENTREPRISES

• MICHELIN

(Clermont-Ferrand)

Restructuration avec les fonds de l'Etat



Depuis un an, l'ensemble du personnel ouvrier et quelques mensuels de Clermont-Ferrand chôment, à raison de quelques jours à une semaine par mois.

La raison invoquée: permettre, en réduisant la production, de réduire les stocks excédentaires.

A la veille des congés de 1982, surprise: ça irait mieux encore si le personnel de Michelin-France acceptait dans un premier temps 3 000 pré-retraites; cela concernerait le personnel ayant 56 ans et deux mois, il serait indemnisé à 70 % du salaire brut (conditions du FNE).

En fait pour Michelin il s'agit, dans les conditions de la crise, de disputer la première place dans le monde à Goodyear

Goodyear.

C'est pour cela qu'il restructure ses ateliers et ses bureaux, par la mise en place de l'informatique et de nouvelles chaînes lui permettant de sortir de nouvelles dimensions de pneus poids lourds et tou-

risme.

Pour nous, cela se traduit par du chômage technique et, quand on travaille, par une augmentation des cadences. Pour occuper son personnel, il a lancé toute une série de stages auxquels l'ensemble du personnel devra participer, dans lesquels il explique la nécessité de sa politique.

Cela se traduit aussi par une politique d'économies qui va des pré-retraites au simple licenciement de gens « trop souvent » malades, de la suppression des avantages maison et de la chasse aux temps morts (temps passés au cassecroûte, aux distributeurs à boissons, dans les couloirs, etc.) à la réduction du temps de travail avec perte de salaire, etc.

Dans une note de service à ses cadres, Michelin dit à ses cadres que, s'il adaptait sa politique d'effectifs à la baisse de sa production, c'est 20 % du personnel qui seraient touchés. Pour l'instant, il se contente de 3000 pré-retraites, « en misant sur les chances d'une amélioration de la situation économique ».

D'autre part, il a choisi la solution du FNE car elle « présente l'avantage d'être socialement acceptable et de laisser en place les tranches d'âge qui sont appelées à construire l'avenir ». Ce qu'il oublie de dire, c'est qu'avec ce système non seulement il économise une partie des indemnités de licenciement, mais qu'il va recevoir de l'Etat 180 millions de francs.

Pour cette politique, d'ailleurs, Michelin a reçu le soutien du Conseil régional à majorité socialiste qui, au cours de sa réunion de rentrée, lui a fait des offres de service et celui du gouvernement, qui accepte de lui verser des subventions pour licencier et mettre au chômage partiel.

Correspondant L.O. .

• ALSTHOM-ATLANTIQUE

(Saint-Nazaire)

La lutte contre 65 licenciements rassemble des milliers de travailleurs

Pour obliger les patrons de l'Alsthom-Atlantique à reclasser dans l'entreprise les 65 salariés qu'ils veulent licencier, les travailleurs des Chantiers continuent débrayages et manifestations. La dernière en date, le jeudi 21 octobre, a regroupé plusieurs milliers de personnes dans les rues de Saint-Nazaire. Cela faisait longtemps qu'une manifestation d'une telle ampleur n'avait eu lieu. Jusqu'à maintenant, tous les débrayages tournants de secteur sont largement suivis. Et le meeting central mardi 26 octobre a rassemblé également plusieurs milliers de travailleurs devant la direction. A ce meeting, un compte rendu a été fait sur la réunion que les syndicats avaient eu à l'inspection du travail, la veille. Sur les licenciements même, rien de nouveau n'est proposé par les patrons. Et pour l'instant les pouvoirs publics ne se mouillent pas trop. L'inspecteur du travail demande aux délégués de recenser les emplois disponibles aux Chantiers. C'est tout.

Le discours de l'Intersyndicale essayait de ménager encore le gouvernement, portant ses attaques contre les patrons qui refusent le changement. De moins en moins pourtant ce genre d'argument est pris au sérieux. Et quand un délégué de la CFDT est intervenu à la fin du meeting pour remettre plus ouvertement en cause le gouvernement, cela a été bien apprécié. Le meeting clos, il y a eu un moment d'hésitation. Une partie des ouvriers sont restés tandis que les délégués rangeaient leur

sono. Les discussions sont allées bon train. De plus en plus, les travailleurs discutent de la situation actuelle, de l'attitude du gouvernement. Y compris des militants du Parti Communiste, qui trouvent que ca commence à bien faire, toutes ces attaques contre nous, les licenciements, le blocage des salaires. Touc le monde a conscience aux Chantiers que, si on veut faire céder le patron sur les licenciements, il va falloir durcir le ton. La lutte menée jusqu'à présent, très largement suivie, est à un tournant. Ou bien les patrons continuent de montrer leur arrogance, ou c'est nous qui tapons sérieusement sur la table. En ce moment, c'est ce qui se discute.

Correspondant L.O.

DERNIÈRE MINUTE

A l'Alsthom-Atlantique, le ton a monté-mercredi 27 octobre. Un puissant cortège s'est rendu des chantiers devant l'inspection du travail où se tenait la réunion tripartite. A midi, l'intersyndicale est sortie pour nous annoncer que la réunion était terminée et que c'était toujours au même point. Elle a fini par proposer piteusement d'aller à la souspréfecture en cortège. Ça a été un tollé: « Pas question, si le patron est là, on le garde puisqu'on l'a sous la main ».

Les gars refusaient de bouger et on a fini par rentrer dans l'inspection du travail pour trouver le patron. Tout l'aprèsmidi, nous sommes restés ainsi à plus d'un millier.

Ce n'est que tard le soir qu'on décidait de lever le camp pour remettre ça le lendemain devant les grilles au chantier à l'embauche.

Citroën perd un procès en appel

La société Citroën a perdu en appel un procès où elle accusait un travailleur de sabotage. Soi-disant cet ouvrier aurait « laissé passer délibérément des points de sécurité », alors qu'il était contrôleur à l'usine d'Aulnay-sous-Bois. Or ce travailleur était connu pour sa combativité.

Dès son embauche, il avait refusé de prendre sa carte de la CSL (ex-CFT). De plus, au moment de l'assassinat d'un membre de la CGT aux Verreries Champenoises par un membre des commandos de la

CFT, il y avait des élections syndicales à Aulnay. La CFT appelait à l'abstention. Pendant trois quarts d'heure la maîtrise tenta de le dissuader d'aller voter, mais sans résultat. C'est pour des faits comme ceux-ci que la direction décida de le licencier. Et pour cela elle n'y alla pas par quatre chemins.

Elle sabota son travail.
Après le contrôle des véhicules
par ce travailleur, elle fit desserrer des vis et des écrous de
sécurité, notamment une vis de
direction-cadre sur une LN, ce

qui lui valut son licenciement. Condamnée aux Prud'hommes, la direction fit appel et perdit à nouveau son procès.

Ce faisant, les juges reconnaissaient que le sabotage des véhicules étaient le fait de Citroën.

Il faut dire que de telles pratiques y étaient monnaie courante. Et c'est justement la volonté d'en finir avec ce système qui a engendré l'explosion gréviste de mai-juin 1982.

Correspondant L.O.

• RENAULT BILLANCOURT

Repas au lance-pierres

A Renault Billancourt, dernièrement, la direction a dû fermer une cantine qui menaçait de s'effondrer.

Les consommateurs en ont été répartis dans les autres cantines. Et au lieu de disposer de notre heure de repas, nous n'avons plus que 35 minutes pour déjeuner: un service supplémentaire s'intercale, à 12 h 20, entre les deux horaires précédents de 11 h 45 et 13 h. Pour ceux d'entre nous dont l'heure de repas a été décalée, de même que pour ceux de l'ancienne cantine, qui ont été « relogés », il a évidemment fallu se trouver une place, ce qui n'a pas toujours été facile, et manger en 35 minutes, alors qu'il faut souvent attendre dix minutes ou un quart d'heure pour être servi.

Mais le pire, c'est pour les serveuses : elles n'ont plus que

dix minutes entre chaque service pour débarrasser les tables et remettre des couverts pour le suivant. Alors elles courent, et plus question de parler avec les consommateurs.

D'autant que la Soresco (filiale de la Régie qui gère les cantines) a profité de la fermeture de cette cantine pour licencier des intérimaires : pour elles, il y a donc moins de personnel pour plus de travail.

Correspondant LO

• PEUGEOT Dijon L'étrange loi de la dérive des postes de travail

A Peugeot-Dijon, les cadences qui augmentent, cela n'est pas nouveau. Le problème pour la direction est de trouver des prétextes à ces augmentations. C'est ainsi qu'est née la grande théorie de « la dérive des postes de travail »! Ce n'est pas que les machines aient envie de filer à l'anglaise. Non. Les chefs expliquent savamment qu'au fil des ans, l'ouvrier gagne en habileté et travaille plus rationnellement que les ingénieurs ne l'avaient imaginé au départ. Ils en profitent donc pour remettre à jour les cadences. Soyons justes: ça diminue aussi parfois: par exemple, sur un poste de calage des directions, la cadence horaire est passée de 69,3 à... 69 tout rond. Par contre, sur les chaînes de montage des directions 305 et Citroën BX, qui n'ont pourtant que deux mois, ça a l'air de dériver comme sur des roulettes. Le compte est passé de 62 à 92 directions par heure sur une « Polymatic » et de 100 à 150 par heure au poste d'emmanchement des capuchons de butée.

Avec de telles augmentations, la direction estime nos capacités de travail à un niveau très élevé. On ne sait pas si c'est flatteur... mais nous serions plutôt du genre modeste, en ce domaine. Déjà qu'on n'arrivait pas à faire l'ancienne production! Pour la nouvelle, il va lui falloir attendre des années!

Correspondant L.O.



« L'Herbe d'Or » de Pierre Jakez Helias

Au début du siècle, à la veille de Noël, un petit port de pêche breton est victime d'un raz-de-marée. Cette petite ville de pêcheurs est habituée aux coups de colère de la mer, mais cette fois, le coup de torchon a été très dur. Heureusement, il n'y a que des dégâts matériels. Enfin presque, le seul bateau du port à de faire connaître « l'au-

avoir pris la mer avant la tempête, qui n'est pas rentré. Qu'est-ce qui a bien pu pousser Pierre Goazcoz et ses quatre marins à prendre la mer sur ce rafiot en sachant très bien les risques qu'ils encouraient? Goazcoz lance en fait un défi à la mort. D'ailleurs, le nom de son bateau est celui parce qu'il y a l'Herbe d'Or, d'une plante qui a le pouvoir

delà » à celui qui la possède. Le roman baigne en partie dans cette atmosphère de légende.

A terre, c'est l'inquiétude pour les parents et les amis. Les femmes sont habituées à vivre la peur au ventre quand un bateau manque à l'appel. Mais pour Marie-Jeanne Quillivic, cette fois c'en est trop. Elle a déjà perdu un mari et deux fils

en mer. Celui qui est sur l'Herbe d'Or est le dernier. L'espoir renaît pourtant au contact de la jeune femme de l'un des marins.

L'auteur du Cheval d'Orgueil dépeint avec beaucoup de sensibilité ces hommes et ces femmes, sans doute sont-ils même quelque peu idéalisés, mais ces marins à la vie rude, habitués à se battre contre

la mer, à côtoyer la mort, « le seul scandale de la vie humaine », selon eux, en tirent une grande force de caractère et une grande pudeur des sentiments. Des personnages que nous nous prenons très vite à

Pierre CHAMBEY

L'Herbe d'Or de Pierre Jakez Helias. Ed. Julliard. 244 pages. 60 F.

« La révolution culturelle de l'an II » de Serge Bianchi

La période de la Révolution française (1789-1799) connut de profondes transformations sociales. La société d'Ancien Régime, profondément et officiellement inégalitaire, fut totalement bouleversée par un formidable mouvement populaire culminant en l'an II de la République (1793-1794). En l'an II, les titres de noblesse furent brûlés dans les fêtes, le culte catholique, pilier jusqu'alors de l'ordre social, interdit, les églises et couvents transformés en hôpitaux, les mères céliba-

taires secourues, le divorce par consentement mutuel établi. Les femmes du peuple intervinrent violemment. par milliers, dans la vie politique. Le calendrier traditionnel, chrétien, fut remplacé par le calendrier républicain... Le nouveau pouvoir alla même un temps jusqu'à prendre quelques mesures qui faisaient passer le droit à l'existence des pauvres avant le droit de propriété.

Comme si la bourgeoisie avait honte de la révolution qui l'avait portée au pouvoir, elle dénigra volontiers les « sans-culottes », les petites gens organisés et armés dont l'insurrection avait permis le renversement de l'Ancien Régime.

Et puis vite, elle chercha à limiter d'abord puis à briser le mouvement populaire. En l'an III (1795), une émeute de la faim de 60 000 sans-culottes parisiens donna l'occasion de la répression et du désarmement des masses populaires. On chercha alors à institutionnaliser, non sans tâtonnement, de nouvelles formes d'inégalité.

Il ne faut pas chercher dans ce livre une nouvelle analyse détaillée des événements politiques de la Révolution ni du fonctionnement des organisations populaires. Mais, plein de détails peu connus, parfois cocasses, sur les bouleversements de la vie quotidienne, sur les rapports entre la bourgeoisie et le mouvement populaire. D'une lecture aisée, il est intéressant.

Jean HAINAUT La révolution culturelle



de l'an II de Serge Bianchi. Ed. Aubier-Floréal. 302 pages. 66 F.

« Mémoires de Pierre S., voleur »

Rares sont les voleurs qui écrivent leurs mémoires. C'est ce qui donne leur intérêt à ces mémoires écrites en prison par Pierre S., arrêté en avril 1900 pour vol et port d'arme prohibé, à 17 ans. Il rédigea un récit, ses mémoires en quelque sorte, à l'intention de son avocat. Et ce sont ces pages, retrouvées dans la bibliothèque de celui-ci, qui viennent d'être publiées.

Elles nous font découvrir la vie de l'adolescent, ou plutôt les tranches de vie dont il ponctue lui-même son récit : « ma naissance »,

« mon apprentissage », « mes amours », « ma chute ». Enfant naturel d'un riche bourgeois de province et d'une servante, il est le souffre-douleur de tous ceux pour qui il n'est qu'un bâtard. Sa mère, même, ne lui prodiguait guère de caresses. « Pauvre mère, écrit-il, je ne lui en veux pas, car tout entière sous la tyrannie de mon père, elle ne pensait pas aux caresses ». Ouvrier bijoutier dans le quartier du Temple à Paris, régulièrement débauché par manque de travail, il en vient à voler quand il a faim et qu'il ne sait où dor-

mir. Le vol dans les mansardes, les hôtels ou les maisons modestes de son quartier devient le moyen d'obtenir ce que la société lui refuse. D'ailleurs le milieu qu'il côtoie, celui des petites frappes, des receleurs, des marchands complices, parle du vol avec un tel naturel qu'il finit par le pratiquer comme s'il travaillait: «Je volais comme j'aurais travaillé, sans conscience du mal que je faisais. Je n'en voyais pas les hontes ni les dangers. J'en était arrivé à croire que je ne faisais point le mal ayant cette maxime dans la tête...

qu'il est naturel que je prisse aux autres ce que le malheur me refusait ».

Pierre S. met de la minutie à décrire ses vols, on a l'impression qu'il veut éblouir avec ses prouesses techniques et son ingéniosité. Il charge beaucoup tous ceux qu'il a côtoyés, famille, amis, complices et même Cécile qu'il aime. Il n'est pas exempt de préjugés, préjugés racistes et phallocrates. Il est loin d'être un révolté. Il fait confiance aux juges et aux avocats. Il veut faire amende honorable et rentrer dans la

société, même s'il doit y être malheureux, pour se « racheter », dit-il.

Son témoignage écrit, en tout cas, ne manque pas d'intérêt par la description qu'il apporte de tout un milieu marginal du Paris des années 1900. Les prisons sont encore pleines de Pierre S. qui tous comptes faits, doivent ressembler beaucoup à celui de l'année

Patricia MULLAN

Mémoires de Pierre S. voleur. Ed. Le Sycomore.

« Jeunesse sans dieu » de Odön von Horvath

Odön Von Horvath fut parmi les intellectuels qui virent l'Allemagne et une partie de l'Europe basculer vers le nazisme dans les années 1930. et qui voulurent décrire et dénoncer cela. Ecrivain de langue allemande d'origine hongroise, il fut obligé de quitter l'Allemagne après l'arrivée au pouvoir de Hitler, puis l'Autri-

che, après la victoire des fascistes. Odön Von Horvath, qui ne voyait plus alors d'issue devant la catastrophe qui se préparait que dans un retour à la morale chrétienne, mourut accidentellement à Paris en

Dans Jeunesse sans dieu, qui parut en 1938, c'est avec

les yeux d'un professeur humaniste face à ses élèves influencés par le nazisme qu'il évoque ce que fut l'Allemagne d'Hitler. Empruntant le style d'un journal intime, il décrit la vie quotidienne à l'heure de la propagande nazie, dans une classe, et dans un camp de jeunes militarisés. C'est l'ère du culte de la force, de la race... et de la

soumission des quelques rares non-convaincus. Désorienté, inquiet, il cède lui aussi, et dans un premier temps, essaie de se replier sur lui-même, feint l'indifférence, jusqu'à ce qu'il n'en puisse plus de baisser la tête. Mais s'il sort finalement de cette apathie, c'est pour tomber dans la religion, jetant un regard démoralisé sur cette

« jeunesse sans dieu ». Cela donne un roman d'un intérêt bien inégal.

Nelly MEYER

Jeunesse sans dieu de Odön Von Horwath. Ed. Presses Universitaires de Grenoble. 236 pages. 59 F.



« Les derniers rois de Thulé » de Jean Malaurie

Cet ouvrage de Jean Malaurie qui ouvrit en 1975 la collection Terre Humaine est maintenant édité à un prix plus accessible par Presses-Pocket. Thulé ou « la dernière des terres » comme l'ont nommée les poètes antiques, est le nom donné par l'explorateur danois d'origine esqui-maude, Knud Rasmussen, en 1909 au comptoir esquimau qu'il établit à Oumanak sur la côte occidentale du Groënland. Situé à près de 77 degrés de latitude nord, au-dessus du cercle polaire, c'est le territoire habité le plus septentrional. En 1950-1951, quand Jean Malaurie entreprit son expédition dans le district de Thulé, 1 500 à 2 000 Esquimaux y vivaient encore à l'écart de la civilisation occidentale. Ces Inouks étaient les témoins vivants des sociétés communistes primitives, stade de développement auquel ce peuple de chasseurs était resté depuis des millénaires.

Depuis la fin du XVIIIe siè-

cle, le Danemark, puissance colonisatrice du Groënland, avant plus ou moins protégé cette civilisation esquimaude.

Ce livre n'est pas seulement un témoignage passionnant sur la vie, les coutumes, l'organisation sociale des Esquimaux polaires de Thulé, c'est une œuvre militante pour faire comprendre et reconnaître la valeur de cette civilisation qui a su s'adapter à un climat et à une terre des plus hostiles à l'homme et qui, malgré tout, reste bien vivante.

Malaurie ne disposait pas de grands moyens financiers pour réaliser son expédition, et il a dû gagner la confiance et l'amitié du groupe esquimau pour que quelques-uns d'entre eux forment équipe avec lui. Ayant appris la langue, il a partagé pendant ces quelques mois la vie des Inouks, tout en faisant son travail de chercheur, auquel il a su les associer.

Et son livre est aussi le

résultat de ce travail : les Esquimaux de Thulé lui ont appris à se nourrir, à chasser, à se protéger du froid, à construire des abris, à prévoir le temps et à comprendre la nature. Lui, a su rapporter l'histoire, les légendes que les Esquimaux, qui ne possèdent pas l'écriture, se transmettent de mémoire, et qu'ils lui ont racontées durant les longues périodes d'hivernage.

N'est-il pas possible d'intégrer progressivement ce groupe d'hommes à la communauté groënlandaise, demande en quelque sorte Malaurie, n'est-il pas possible de le faire bénéficier des apports de la médecine, de la technique tout en respectant son évolution et son histoire? La réponse est pessimiste. Jean Malaurie la donne dans le titre de son ouvrage.

Ainsi en 1951, les Etats-Unis établissaient une base militaire à Thulé sans tenir compte le moins du monde des hommes qui y vivaient. C'était le début de l'expan-



sion militaire américaine dans l'Océan Arctique. La civilisation des Inouks entrait brutalement en contact avec la société moderne.

Plus récemment les recherches de l'or noir et de l'uranium dans l'Arctique ont fait du Groënland une terre d'exploitation, et pour Jean Malaurie « la politique de profit à court terme risque de détruire définitivement un peuple dont la pauvreté n'est qu'apparente et un espace dont la richesse potentielle est inestimable ».

Au total un livre passionnant et émouvant.

Patricia MULLAN

Les derniers rois de Thulé de Jean Malaurie. Ed. Presses Pocket. Coll. Terre Humaine. 650 pages. 30 F.

« Cinq années de ma vie » d'Alfred Dreyfus

C'est en 1901 qu'Alfred Dreyfus publia ce petit livre constitué par le journal qu'il tint durant ses cinq années de bagne, de janvier 1895 à juin 1899 et par une partie de la correspondance qu'il

échangea avec sa femme. C'est à la fois décevant et intéressant. Décevant car les lettres, ennuyeuses, se répètent semblables les unes aux autres et surtout parce qu'il n'est pas vraiment question de l'affaire Dreyfus. Et cela pour une raison simple: durant ces cinq années, Dreyfus n'a rien compris et même rien su de ce qui lui arrivait, de ce qui se passait en France. Avant l'affaire, il vivait heureux, une belle carrière s'ouvrait devant lui, il avait une femme qui l'aimait et deux enfants. Et d'un seul coup le voilà accusé de haute trahison, jeté en prison, jugé, condamné et expédié au bagne, en Guyane. Et là, durant cinq années ce fut l'isolement total. Dreyfus était absolument seul dans sa case, constamment surveillé par des gardiens, qui durant des années ne perdaient pas un seul de ses gestes. Les lettres ne lui parvenaient que rarement, censurées, parfois recopiées. Il ignorait absolument tout de l'affaire Dreyfus, il n'apprit le J'accuse de Zola, la campagne d'opinion en sa faveur, la division de la France entre « dreyfusards »et « antidreyfusards » qu'à son retour!

Le livre n'est intéressant que par ce qu'il révèle du caractère de Dreyfus. D'une part il est tenace, opiniâtre. Il refuse de capituler malgré les pires conditions, il veut survivre pour laver son honneur, pour que ses enfants puissent porter un nom sans tache. D'autre part il est d'une naïveté désarmante. Il est profondément imbu des valeurs militaires, patriotiques, il n'imagine pas un seul instant qu'il ait pu être victime d'une machination antisémite, il croit dur comme fer à une abominable erreur judiciaire. D'ailleurs dans son livre, pas une seule fois n'est évoqué le fait qu'il soit Juif et que l'antisémitisme puisse être pour quelque chose dans son sort.

Le livre est préfacé par Vidal Naquel, qui ne retrace pas l'affaire Dreyfus mais qui rappelle de quelle façon le gouvernement de Waldeck-Rousseau s'y est pris pour clore l'affaire. En 1899, Dreyfus fut rejugé à Rennes par un tribunal militaire. Il s'attendait à être

acquitté, réhabilité. Il fut condamné à 10 ans de prison, avec « circonstances atténuantes », ce qui est une véritable absurdité juridique. Dreyfus voulut immédiatement demander la révision du procès, ce qui aurait prolongé l'affaire. Le gouvernement lui promit la grâce présidentielle, à condition que Dreyfus renonce à sa demande de révision, ce qu'il finit par faire sous la pression de son frère et certains de ses amis, à la grande colère de certains dreyfusards, comme Clémenceau, qui se souciaient comme d'une guigne de Dreyfus, mais qui voulaient poursuivre le combat politique contre la droite et l'armée.

Finalement Dreyfus ne fut réhabilité que quelques années après.

Un livre donc qui ne



raconte pas l'affaire Dreyfus mais qui en montre certains aspects souvent méconnus.

André VICTOR

Cinq années de ma vie d'Alfred Dreyfus. Petite Collection Maspéro. Histoires. 263 pages.

Passages » de Georges Navel

L'enfance et l'adolescence de Georges Navel, écrivain populiste de tendance libertaire, couvre une période allant d'avant la guerre de 1914-1918 au tout début des années vingt.

L'auteur est né dans une famille ouvrière de Pont-à-

décrit par le menu la vie de tous les jours, les actes répétés au fil des semaines, des saisons, des années; un père, bon ouvrier, respectueux des patrons et des valeurs établies, une mère effacée et croyante, un frère bagarreur et libre Mousson en Lorraine. Il penseur. Au début de la guerre, la famille est évacuée sur Lyon. Changement de ville mais pas de décor, voilà le quartier de la Guillotière, les banlieues de St-Fons et de Vénissieux. Le jeune Georges quitte l'école pour aller travailler. Son expérience de jeune apprenti, les vexations qu'il endure, les différentes entreprises qu'il quitte, ses découvertes d'adolescent, ses rencontres, son éveil progressif aux idées libertaires, voilà ce que nous conte Navel dans la seconde partie de son récit.

Avec un brin de nostalgie et sur un ton résolument

populiste, ce récit est un témoignage sur le mode de vie et de pensée d'une famille ouvrière dans le premier quart de ce siècle.

André JUILLIARD

Passages de Georges Navel. Ed. Le Sycomore. 283 pages. 64 F environ.

TELE

FILMI

Samedi 30 octobre

20 h 35. TF1. Droit de réponse. Pour ou contre la chasse? 20 h 35. FR3. On sort ce soir. Panurge. Divertissement

d'après le livre de Rabelais. Les trucages de la vidéo au service d'un personnage du 16° siècle! 21 h 50. A2. Deuil en 24 heures. Quatrième et dernier épisode de ce feuilleton, d'après un roman de Vladimir Pozner, sur la débâcle et l'exode en juin 1940 en France.

22 h 50. A2. La grande parade du jazz. Woody Herman, clarinettiste, saxophoniste, qui a dirigé plusieurs orchestres de jazz et découvert de nombreux talents.

Dimanche 31 octobre

17 h 05. A2. Les fils de la liberté. Rediffusion de ce feuilleton, d'après le roman de Louis Caron, qui relate la lutte des Québecois contre la domination britannique au siècle dernier.

20 h 35. TF1. Le magnifique. Film de Philippe de Broca, avec Jean-Paul Belmondo. Une parodie des films d'espionnage.

20 h 35. A2. Georges Brassens: inédits. Ce n'est pas Brassens lui-même qui interprétera ces inédits, mais d'autres chanteurs dont notamment Jean

20 h 35. FR3. De la démocratie en Amérique. Suite de cette série d'émissions consacrées aux institutions des Etats-Unis. Cette fois, on nous parlera des libertés d'association et de presse, dans ce pays où l'on peut tout dire mais où les annonceurs publicitaires peuvent faire supprimer une émission de télévision sous prétexte qu'elle fait baisser l'écoute et donc l'impact de leurs spots!

22 h 40. FR3. Cinéma de minuit. Cinéma français d'avantguerre. Le roman de Werther, film de Max Ophüls, d'après un roman de Goethe. Un drame d'amour à l'époque du romantisme.

Lundi 1er novembre

14 h 05. TF1. Ouragan sur le Caine. Film avec Humphrey Bogart. Un officier tyrannique règne sur un bateau de guerre, jusqu'au jour où de plus jeunes officiers se rebellent. Suit le procès des mutins.

20 h 35. TF1. L'assassin habite au 21. Film de Henri-Georges Clouzot avec Pierre Fresnay.

Un film d'avant-guerre, policier, et plein d'humour.

20 h 35. A2. Musique au cœur. La dynastie des Strauss. Emission consacrée aux deux musiciens viennois Johann Strauss. père et fils, auteurs de valses

20 h 35. FR3. Elle court, elle court, la banlieue. Film avec Marthe Keller et Jacques Higelin. L'histoire imagée du « métro-boulot-dodo ».

23 h 05. FR3. Musiclub. Rudolf Noureev... il y a vingt ans. Soirée ballet, avec Noureev, Margot Fonteyn et le Royal Ballet of London.

Mardi 2 novembre

20 h 35. FR3. Tirez sur le pianiste. Film de François Truffaut avec Charles Aznavour. Un ancien pianiste virtuose, contraint de gagner sa vie comme pianiste de bistrot, est mêlé à une affaire de mauvais garçons... ses frères.

20 h 40. A2. Les Dossiers de l'écran. En introduction, le film Le sucre, avec Gérard Depardieu, Jean Carmet et Michel Piccoli : les dessous de la spéculation. Le débat portera sur la spéculation boursière.

Mercredi 3 novembre

20 h 35. TF1. Mercredis de l'information. Femmes sous influence. Enquête sur la mode... et ceux qui la font.

Jeudi 4 novembre

20 h 35. TF1. Mozart. Troisième épisode du feuilleton sur la vie et l'œuvre de Mozart.

20 h 35. A2. Planète bleue. Dans cette émission, trois questions sont posées aux téléspectateurs. Le thème sera: l'invasion des nouveaux médias audiovisuels.

20 h 35. FR3. Cadavres exquis. Film de Francesco Rosi, avec Lino Ventura. La Mafia, la spéculation immobilière, la corruption des institutions dans l'Italie d'aujourd'hui.

21 h 40. A2. Les enfants du

Vendredi 5 novembre

17 h 45. A2. Récré A2. Légendes indiennes. Une série d'émissions sur les Indiens... réalisée par des Indiens.

20 h 35. TF1. Barbara à Pantin. Retransmission d'un concert de la chanteuse.

21 h 30. A2. Apostrophes. Mourir au champ d'honneur? Le sujet des livres présentés, on l'a deviné, est la guerre.

« Avec les compliments de l'auteur »

avec Al Pacino

Bien que le conformisme n'épargne pas de nombreux aspects de ce film d'Arthur Hiller, le «drame» des parents en instance de divorce et des enfants brinquebalés de l'un à l'autre est tourné en dérision.

Nous sommes aux Etats-Unis dans une famille quelque peu fantaisiste, où par exemple l'on fête les anniversaires, ou les succès. avec un grand gâteau que l'on s'envoie à la figure. Mais ce qui bouleverse la très relative tranquillité de cette tribu, c'est le départ

de la mère qui vient bien mal à propos, au moment où le père (Al Pacino), auteur de pièces sans grand succès, est en passe de réussir. Il devient le gardien aimé des cinq enfants.

Même si vous n'avez pas bien compris à la fin du film quel lien de parenté a chaque enfant avec le père, ça n'a aucune importance; on a vite compris que dans cette tribu les liens amicaux et de tendresse existent. C'est sympa.

Samuel LATAN



« Meurtres à domicile »

Un sexagénaire est assassiné la nuit dans un immeuble bourgeois. Pour l'officier de police chargé de l'enquête - en l'occurrence c'est une jeune femme qui habite ellemême dans l'immeuble (d'où le titre) -, tous les autres locataires et le propriétaire lui-même sont

suspects. Il faut dire que tous sont inquiétants, l'un est un croque-mort qui aime un peu trop les cadavres, l'autre pratique l'envoûtement et la magie noire, d'autres encore avec des activités plus anodines n'en sont pas moins troubles: un sculpteur et son modèle, un chasseur d'images et un

comédien qui joue Othello au théâtre du coin.

A partir de cette intrigue policière simpliste, l'auteur s'est efforcé de créer une ambiance à la fois fantastique et surréaliste. Le mélange n'est pas toujours réussi. Mais c'est bien joué et l'on ne s'ennuie pas.

André JUILLIARD

« La cote d'amour »

mère de deux enfants. Lui quelques difficultés, vite en a autant, est divorcé, surmontées, ils vont vivre père de trois enfants. Ils n'ont connu que des échecs sentimentaux ou des aventures de passage. Mais voilà,

Elle a 50 ans, divorcée, ils se rencontrent! Malgré juste, mais l'ensemble ensemble. Comme quoi, on peut être heureux à tout âge, semble dire ce film. Quelques scènes sonnent

donne une impression de longueur et surtout de déjà vu: c'est decidement un thème dont on use et dont on abuse dans le cinéma français Laurence VINON

Communiqués

Les rencontres cinématographiques d'Epinay-sur-Seine (qui ont lieu depuis dix ans) se dérouleront du 19 au 28 novembre 1982 aux salles Prévert, Epicentre à Epinay. Différents courts métrages seront projetés, tous les jours dont les films primitifs des Frères Lumière le jeudi 25 à 21 heures.

Exposition « Hommage aux mains » du 9 au 24 novembre 1982. Hall d'animation 47, bd Joffre 92340 Bourg-la-Reine.

Artisanat d'art : poterie, gravure, tapisserie, peinture sur bois, lutherie, dinanderie, etc., organisée par le CAEL de Bourg-la-Reine.

Le festival cinématographique international de Nantes organise le 4e festival des 3 continents du 23 novembre au 30 novembre 1982.

Avec des films d'Afrique, d'Amérique noire et latine et d'Asie, présentera un ensemble d'environ 50

Nazare Pereira se produira le vendredi 5 novembre 1982 à 21 h à la salle des fêtes de Bourg-la-Reine 65, bd Joffre (face au RER). Entrée : 45 F et 50 F.

« Poltergeist »

Poltergeist est un film d'horreur de Tobe Hooper. Spielberg, l'auteur de plusieurs films à succès qui est abondamment cité dans les publicités, est le co-auteur du scéna-

L'histoire est classique. C'est celle d'une famille d'Américains moyens qui habitent un pavillon hanté par l'esprit malin... Pensez donc, le pavillon a été bâti sur l'emplacement de l'ancien cimetière.

Tous les ingrédients nécessaires au film d'horreur sont réunis. Mais pour être au goût du jour, on a un peu modernisé l'histoire de la vieille maison hantée; le monstre se manifeste par la télévision et émet des rayonnements et une puissance négative (!).

C'est agrémenté des tout derniers effets spéciaux, ce qui fait un film techniquement réussi, certes... mais qu'il vaut mieux éviter!

Yves MORINIER



« La nuit de San Lorenzo » de Paolo et Vittorio Taviani

Parce qu'adolescents ils ont vécu un épisode tragique de la dernière guerre, les frères Taviani ont voulu, dans La nuit de San Lorenzo, faire revivre ces événements de la Toscane d'août 1944. Les troupes américaines approchent, les soldats allemands se retirent alors que les fascistes font encore régner leur terreur. Entre les deux armées, la population sert d'otage.

Les faits rapportés dans ce film ont une base réelle. Mais les réalisateurs n'ont pas cherché à faire un film purement réaliste. Ne serait-ce que parce que dans leur quête de témoignages auprès des survivants du drame, ils ont obtenu des récits différents, chacun racontant l'histoire à sa façon. Ils nous font donc revivre ces événements à travers le récit d'une femme, Cecilia, qui avait six ans quand ils

se produisirent en août nes lyriques : scène atroce 1944. de l'explosion de la cathé-

Les habitants de San Martino sont prévenus que leurs maisons ont été minées par les Allemands en représailles contre des actions de résistants et qu'ils doivent se réfugier tous ensemble dans un lieu clos. L'évêque propose la cathédrale qui, pense-t-il, sera épargnée. Mais un vieux paysan, Galvano, juge qu'il vaut mieux fuir le village et aller, au hasard, à la rencontre des Américains. Si une partie des habitants refuse de partir, les autres préfèrent prendre des risques en agissant plutôt que d'attendre passivement leur éventuelle libération. Et c'est le début d'un exode semé d'embûches où se mêlent la peur et la joie, les pleurs et les rires, les rencontres et les drames. Comme se succèdent ou plutôt s'entremêlent les scènes réalistes et les scènes lyriques: scène atroce de l'explosion de la cathédrale, scène surréaliste de ce soldat allemand titubant qui chante un air de Tannhauser de Wagner en accompagnant un autobus chargé des cadavres de ses camarades.

S'ils ne rencontrent pas les Américains, les habitants de San Martino retrouvent un groupe de résistants qu'ils aident à moissonner le blé... avant que les fascistes ne le fassent. Au milieu des blés mûrs se déroulent alors une bataille féroce contre les chemises noires. Lutte terrible où chacun reconnaît dans le camp d'en face un voisin, un parent, un frère.

Les survivants, recueillis par les habitants d'un village voisin vivent la dernière nuit de cette folle épopée. Galvano se retrouve par hasard dans la même chambre que Concetta, une bourgeoise d'origine pay-

sanne qu'il avait aimée il y a bien longtemps. Un amour qu'ils vont vivre cette nuit-là avec quarante ans de retard.

Cecilia termine son récit penchée sur son petit enfant. Elle murmure une dernière fois la comptine que lui avait apprise sa mère pour conjurer le sort. Pour que son enfant ne connaisse jamais la guerre et ses atrocités.

La nuit de San Lorenzo n'est ni un film néo-réaliste, ni un film esthétisant même si les images et la musique sont souvent très belles. C'est peut-être justement ce lyrisme qui donne à certaines scènes un tel pouvoir évocateur.

Pierre CHAMBEY

Sélection cinéma

Films récents...

COMEDIE EROTIQUE D'UNE NUIT D'ETE.

de Woody Allen.

Trois couples se livrent à un chassé-croisé plein d'humour, de fantasmes et de poésie.

Forum Cinéma 1er (vo). Paramount Marivaux 2e. Studio Alpha 5e (vo). Paramount Odéon 6e (vo). Publicis Saint Germain 6e (vo). Monte Carlo 8e (vo). Publicis Elysées 8e (vo). Paramount Opéra 9e. Paramount Bastille 12e. Paramount Gobelins 13e. Paramount Montparnasse 14e (vo et vf). Paramount Orléans 14e. Saint Charles Convention 15e. Paramount Maillot 17e.

VICTOR-VICTORIA. de Blake Edwards.

Bousculant les préjugés, ridiculisant les machos et les supervamps style hollywood, cette comédie musicale nous emmène avec brio dans le monde du musichall. Movies Les Halles 1er (vo). Gaumont Richelieu 2e. Saint Michel 5e (vo). Montparnasse 83 6e. Colisée 8e (vo). George V 8e (vo). Français 9e. Nation 12e. Fauvette 13e. Montparnos 14e. 14 Juillet 15e (vo). Clichy Pathé 18e.

YOL.

de Yllmaz Güney et Serif Gören.

A travers les voyages de cinq prisonniers bénéficiant d'une permission pour revoir leur famille, un visage de la Turquie d'aujourd'hui et de l'oppression qui pèse sur le peuplé.

UGC-Opéra 2°. Odéon 6° (vo). 14 Juillet 6° (vo). 14 Juillet 11° (vo). Bienvenue 15°. 14 Juillet 15° (vo). Biarritz 8° (vo).

MISSING.

de Costa-Gavras.

La disparition d'un journaliste américain lors du coup d'Etat de 1973 au Chili. Film basé sur des faits véridiques. Film bouleversant sur l'horreur de la dictature en Amérique latine, et sur la connivence des USA dans la préparation et la réalisation du coup d'Etat. L'Epée de Bois 5° (vo).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD. de Carl Reiner.

Un pastiche des films policiers des années cinquante. Avec la participation involontaire de Humphrey Bogart, Cary Grant, Ingrid Bergmann, etc. Mais pas besoin d'être cinéphile pour rire de bon cœur.

Berlitz 2°. Ciné Beaubourg Les Halles 3° (vo). Quintette 5° (vo). Montparnasse 83 6°. Elysée Lincoln 8° (vo). Marignan 8° (vo). Sept Parnassiens 14° (vo). Montparnasse Pathé 14°. Convention 15°. Calypso 17°.

... et moins récents

LE BAL DES VAMPIRES. de R. Polanski.

Une caricature réussie des films de vampires.

Arcade 2°. Champo 5° (vo).

LA GUERRE DU FEU. de Jean-Jacques Annaud.

D'après le roman de Rosny Ainé, les hommes à l'aube de l'humanité. Le Lucernaire 6°.

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE. de Steven Spielberg.

C'est l'aventure pour l'aventure. George V 8° (vo). Trois Haussmann 9°.

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI. de Jacques Rouffio.

Cinquante ans après, un homme abat un nazi responsable de la mort de ses parents adoptifs. Un peu simpliste mais émouvant, avec Romy Schneider et Michel Piccoli. Paramount Marivaux 2°.

Z.

de Costa-Gavras.

En 1963 en Grèce, juste avant les élections, un député de gauche est assassiné.

Templiers 3°.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOUS.

avec Jack Nicholson.

Un simulateur sème la perturbation dans un asile de fous. Olympic 6° (vo). Olympic 8° (vo). Arcade 2°.

L'ARNAQUE.

de Georges Roy Hill.

Chicago 1936: une bande de

truands montent une superarnaque pleine d'imagination. L'Epée de Bois 5° (vo).

CABARET.

de B. Fosse.

A travers un cabaret, l'Allemagne et la montée du nazisme de 1931 à 1933.

Noctambules 5° (vo). Lucernaire 6° (vo).

LE CRIME ETAIT PRESQUE PAR-FAIT.

de Alfred Hitchcock.

Un classique du film policier par le maître du suspense. Action Christine 6° (vo).

LES RAISINS DE LA COLÈRE.

de John Ford.

D'après le roman de John Steinbeck.

Exploitation et révolte des ouvriers agricoles dans l'Amérique des années 1930.

Studio Contrescarpe 5.º (vo). LITTLE BIG MAN.

d'Arthur Penn.

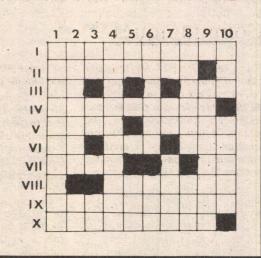
La vie des Peaux Rouges et leur lutte contre les Blancs. Boîte à films 17° (vo).

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT. I. Docteurs mais pas en droit. II. Eviter la précipitation. III. Dans l'impasse. Retire. IV. Exécuté par une machine. V. A pied, à vélo, en voiture, on ne peut les quitter. Pluie tombée dans tous les sens. VI. Conjonction. Oncle d'Amérique. Après bis. VII. Partit avec papa sur le dos. Dans la langue. VIII. Roderais. IX. Nous met dans de beaux draps. X. Belle parmi les cloches.

VERTICALEMENT. 1. Tuante. 2. Philosophe français. En matière de. 3. Symbole métallique. Pronom. Titre raccourci. 4. Elle a du pain grâce à son fer. 5. En Lorraine. Gentleman. 6. Cour privée. Prénom féminin. 7. Symbole chimique. Bas chez les bêtes. Chantait des histoires belges. 8. Identité réelle d'un philosophe. Dans l'au-delà. 9. Envoya se faire voir ailleurs. 10. Sainte. Ecrit que ne rime à rien.



MOYEN-ORIENT

ISRAËL-

Sharon devant la commission d'enquête

En déposant devant la commission d'enquête sur les massacres dans les camps de Sabra et Chatila, le général Sharon, ministre israélien de la Défense, a confirmé l'essentiel de ce qu'il avait affirmé : d'après lui, la guerre au Liban a été « déclenchée le 6 juin dernier contre les bases du terrorisme international ». « Après l'assassinat de Bechir Gemayel, l'entrée de Tsahal dans Beyrouth-Ouest était inévitable, si nous ne voulions pas compromettre les acquis de l'offensive. (...) Le principe d'une pénétration parallèle de 100 à 200 hommes des forces libanaises dans certains secteurs précis a été acquis par le gouvernement de M. Begin, mais c'est moi seul qui ai donné mon accord en ce qui concerne Sabra et Chatila. »

Mais, a-t-il expliqué, « personne n'imaginait alors que cette intervention déboucherait sur des massacres contraires à l'éthique de l'armée israélienne » car, prétend-il, « les forces libanaises avaient jusqu'alors fait preuve d'un comportement militaire normal », qu'il a sans doute été le seul à remarquer.

Et, comble de culot de sa part, Sharon continue en disant que « les premières informations à ce sujet me sont parvenues le 17 septembre au soir seulement » (les massacres avaient commencé le 16) et en affirmant qu'il avait aussitôt « décidé de suspendre l'opération, empêché l'arrivée de renforts supplémentaires sur les lieux du drame et ordonné le retrait des phalangistes de Sabra et Chatila ». Il n'a quand même pas ordonné à l'armée israélienne d'intervenir directement contre les phalangistes. au comportement « contraire à l'éthique » d'Israël.

Bref, Sharon revendique l'entière responsabilité de l'entrée des phalangistes dans



les camps, même s'il fait mine, sans chercher à convaincre, d'en regretter les conséquences. Et ce faisant, il blanchit au maximum son complice Begin, ajoutant même que ce dernier n'était au courant de rien : « J'ai téléphoné à Menahem Begin. On m'a répondu que le

Premier ministre était à la synagogue », ce qui aurait incité Sharon à continuer à se débrouiller seul... c'est-à-dire à laisser les massacreurs continuer à opérer impunément.

Etre pris pour un bourreau ne le gêne apparemment pas beaucoup: massacreur, il l'a

déjà été dans le passé, dans le village arabe de Qibiya par exemple, en 1953. Après tout, c'est une image de marque qui convient sans doute au type d'ambitions politiques qu'il nourrit.

Gaston DEVAU

Faites la grève, pas la guerre

De violentes bagarres ont éclaté le 27 octobre sur l'aéroport Ben Gourion-Tel Aviv entre des grévistes de la compagnie israélienne d'aviation El Al et les forces de répression. Les grévistes venaient d'interdire tout atterissage ou décollage en bloquant les pistes avec des

La compagnie nationale El Al est en difficulté depuis longtemps et le gouvernement propose un plan d'assainissement draconien et envisage de vendre El Al au privé. L'un des facteurs aggravants de la crise a été l'interdiction, sous la pression des partis religieux, de tous vols le samedi.

La grève dure depuis un mois et demi et les employés d'El Al, en dépit de nombreuses concessions syndicales, semblent déterminés à se battre.

Cette grève, qui vient après l'immense manifestation de l'opposition à la suite du massacre de Sabra et Chatila, révèle la dégradation du climat

politique et social. La crise économique et les conséquences de la guerre frappent durement les travailleurs israéliens. La grève d'El Al montre qu'une opposition à la politique de Begin existe dans la classe ouvrière, la seule classe justement qui ait les moyens de briser l'engrenage de la guerre et de la crise dans laquelle Begin plonge Israël.

A.V.

LIBAN-

Les Palestiniens, poussés au départ

L'incertitude plane quant au sort qui sera réservé par le nouveau gouvernement libanais, ou par les forces israéliennes d'occupation, aux 350 000 réfugiés palestiniens qui sont au Liban.

Dans l'immédiat, les autorités libanaises misent sur l'aggravation de la situation matérielle des réfugiés pour les pousser au départ.

par les bombardements de l'armée israélienne. Et l'armée libanaise a souvent détruit ensuite les constructions épargnées par la guerre.

Au Sud-Liban par exemple, 65 000 Palestiniens sont sans abri; la plupart des hôpitaux sont détruits et les médecins arrêtés. L'électricité, l'alimentation en eau sont souvent coupées. Et les premières pluies ont commencé à transformer les camps en bourbiers.

Au cours de négociations avec l'UNRWA (l'Organisme de l'ONU, qui s'occupe des réfugiés), les autorités israéliennes et libanaises ont fait savoir qu'elles s'opposeraient à la reconstruction de logements en dur et qu'elles exigeraient que les réfugiés soient logés sous tente. L'UNRWA a d'ailleurs commencé à installer des tentes, notamment dans le camp d'Ain Héloué (Libération, 25 octobre), rencontrant l'hostilité des familles qui se verraient contraintes à vivre dans 16 m², sans électricité. De plus, on apprend que les Libanais propriétaires d'environ 40 % de la surface de ce camp se mettent à réclamer la restitution de « leur bien » (réquisitionné depuis 1948).

C'est en fait dès les premières semaines de son installa-Les camps palestiniens ont tion que le nouvel Etat libanais été en grande partie détruits et son armée ont mis tout en œuvre pour contraindre les Palestiniens à quitter le Liban. Ainsi, au cours des dernières semaines, le gouvernement reconnaît avoir arrêté 1 441 personnes pendant les opérations de ratissage dans les quartiers de Beyrouth-Ouest. 469 (c'est encore le chiffre officiel) auraient été libérées.

Ces opérations sont destinées, officiellement, à contrôler les « étrangers en situation irrégulière ». En fait, selon l'envoyé spécial du Monde (16 octobre) par exemple, les 84 personnes arrêtées après le ratissage du camp de Bori-El-Brajneh étaient tous des « réfigiés légaux ».

La façon dont ces opérations sont menées par les troupes de Gemayel montre qu'elles visent en fait toute la population des camps palestiniens et à entretenir en son sein un climat de panique.



Un camp palestinien bombardé par les troupes israéliennes, au Sud-Liban où, au total, 65 000 réfugiés sont sans abri.

Un médecin français, appartenant à l'Association médicale franco-palestinienne, cité par L'Humanité du 16 octobre, témoigne ainsi de la façon dont ces opérations ont été menées dans le camp de Borj-El-Brajneh:

« La première opération de nettoyage... a eu lieu de 27 septembre, jour de la fête musulman de l'Adha. Les militaires étaient sûrs de trouver dans leurs foyers la majorité des habitants du camp, qui allaient célébrer la fête en famille.

Dès cinq heures du matin, le blocus était total, les issues bouclées. Des soldats ont fait irruption dans les maisons, armés de couteaux. Des hommes, des adolescents ont été tabassés devant les leurs. Des habitations ont été complètement saccagées. Cinq à six cents personnes ont été arrê-

Les jours suivants, l'armée est encore intervenue dans le camp, frappant les adolescents, en emmenant d'autres. Les militaires font irruption à toute heure du jour ou de la nuit. Les gens n'osent plus dormir de peur d'être tués dans

leur sommeil ». Ces harcèlements de l'armée libanaise contre les camps de réfugiés viennent alimenter l'inquiétude des Palestiniens après les massacres de Sabra et Chatila. L'envoyé spécial du Monde cite (16 octobre) le cas du camp de Ain Héloué, près de Saïda, où, trois fois en quelques jours, quelques rafales ont suffi à déclencher un mouvement de fuite des femmes, enfants, vieillards.

D'ailleurs, le fait que l'armée libanaise ait désarmé et dispersé les milices « palestinoprogressistes » et saisi ainsi les armes qui restaient dans les camps palestiniens, alors que les milices des Phalanges chrétiennes restent sur le pied de guerre, constitue une menace permanente pour les réfugiés. Même situation d'insécurité dans le Sud-Liban, où ce sont les milices de Haddad qui, dans l'ombre des troupes israéliennes, contrôlent la

Mon dieu que la guerre est rentable!

La tournée du président Amine Gemayel dans les pays qui sont partie prenante de la Force multinationale au Liban (USA, France et Italie) s'est traduite par des commandes de matériel en vue de reconstruire l'infrastructure détruite pendant la guerre, notamment à Beyrouth.

C'est ainsi qu'en France, c'est environ 600 millions de francs de matériel qui ont été commandés, en particulier du matériel d'équipement télé phonique. Un central téléphonique tout neuf que la France avait installé à Beyrouth après la précédente guerre ayant été détruit, on reprend tout à zéro et on recommence.

La guerre n'est jamais perdue pour tout le monde...

De fait, vis-à-vis des Palestiniens réfugiés au Liban, la politique du gouvernement libanais prolonge celle des troupes israéliennes : sa « soluțion » à la question palestinienne, c'est de contraindre la population des camps à fuir ailleurs, cela avec l'accord tacite - et quelquefois, on l'a vu, avec l'aide des contingents de troupes internationales, américaines, italiennes et françaises.

Jean-Jacques LAMY